

VENDREDI
5 JUILLET
2013
52^e année
N° 17470
200Fcf

ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mali -AFD
UNE AIDE BUDGÉTAIRE
DE PLUS DE 8 MILLIARDS FCFA

Lire en page 16

Mali -UE

À L'HEURE DE LA CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS

Notre pays vient de recevoir un premier décaissement d'environ 59 milliards Fcfa au titre de l'appui budgétaire promis par l'Union européenne, lors de la Conférence des bailleurs de fonds à Bruxelles

Lire en page 16



Échange de documents entre le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiéman Coulibaly et le chargé des affaires de l'Union européenne, Bertrand Soret

PHOTO H. KOUYATÉ

Présidentielle 2013 **LA COUR CONSTITUTIONNELLE** **CONFIRME LES 28 CANDIDATURES**



Lire en page 4

Gendarmerie **FIN DE STAGE POUR** **DEUX PROMOTIONS**



Lire en page 3

SPORT **Chan 2014** **MALI-GUINÉE, UN DOUBLE DÉFI** **POUR LES AIGLES LOCAUX**



Lire en page 8

AVIS D'APPEL D'OFFRES



LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

ÉMISSION DE BONS DU TRÉSOR

ADJUDICATION N°03-2013 DU 11 JUILLET 2013

TIT 611 - IBC

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest porte à la connaissance du public, qu'elle organise pour le compte du Trésor, à l'attention des intervenants autorisés, agissant pour leur propre compte ou pour celui de leur clientèle, un appel d'offres pour des cessions de bons du Trésor aux caractéristiques suivantes :

- **État émetteur** : **Burkina Faso**
- **Montant maximum global** : **25.000 millions de F CFA**
- **Valeur nominale unitaire** : **1 million de F CFA**
- **Date de valeur** : **12 juillet 2013**
- **Date et heure limites de Dépôt des soumissions** : **11 juillet 2013 à 10h30 mn**
Temps Universel

Cette opération est constituée d'une tranche décomposée comme suit :

- **Montant maximum** : **25.000 millions de F CFA**
- **Durée** : **Trois (03) mois (soit 91 jours)**
- **Échéance** : **Jeudi 10 octobre 2013**
- **Taux d'intérêt** : **multiples**

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance.

PERSONNES A CONTACTER :

- M. Noël Aimé KOBIANE : akobiane@bceao.int
- Mme. Oumou THIOMBIANO : othiobiano@bceao.int
- M. Gninigou TEBY : gteby@bceao.int
- M. Armand S. FAYAMA : safayama@bceao.int

Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO.

Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.

Avenue Gamal Abdel NASSER Tel.(226) 50 30 60 15/
Fax (226) 50 31 01 22
01 BP 356 – Ouagadougou-Burkina Faso www.bceao.in

AVIS DE VENTE IMMOBILIERE

A la requête de la **Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali**, en abrégé **BICIM**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital social de cinq milliards trente mille (5.000.030.000) Francs CFA, ayant son siège social à Bamako (Mali), Quartier du Fleuve, Boulevard du 22 octobre 1946, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bamako sous le numéro MA.BKO.2007.B.1183, représenté par Monsieur Marc TEMPELS, ayant pour conseil le Cabinet SOW & Associés, plaçant par l'organe de Maître Mamadou Moustapha SOW, Avocat à la Cour, Hamdallaye ACI 2000 Cité des Appartements BP : 2955, Tél : 20 29 62 93 / Mobile : 66 75 44 48 / Fax : 20 29 62 94 / Email : cabinetsov@afribonemali.net Bamako, en l'étude duquel domicile est élu pour la présente et ses suites, en celle de Maître Seydou S. KONE, Huissier de Justice à Bamako et en tant que besoin au Greffe du Tribunal de Première Instance de la Commune IV du District de Bamako, où pourront être notifiés les actes d'opposition au Commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie ;

En vertu de la Grosse de l'Acte Notarié dûment exécutoire en date du 23 juillet 2012 entre LA BICIM S.A. et Monsieur Roger DUSOULIER passé par devant Maître Oumou MALLET KANE DIALLO, Notaire à la Résidence de BAMAKO ;

Suite au Commandement aux fins de saisie immobilière en date du 13 février 2013 du Ministère de Maître Seydou S. KONE, Huissier de Justice à Bamako présenté à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière de Bamako et inscrit le 19 mars 2013 par celui-ci sur le Livre Foncier du District de Bamako, sous le n°282, Vol II, Folio 84 ;

Au Cahier des charges rédigé et déposé par Maître Mamadou Moustapha SOW, Avocat à la Cour à Bamako, le 18 avril 2013, au Greffe du Tribunal de Première Instance de la Commune IV du District de Bamako ;

Le LUNDI VINGT NEUF JUILLET DEUX MILLE TREIZE (29/07/2013) à HUIT (08) HEURES du matin et jours suivants s'il y a lieu, à la barre du Tribunal de Première Instance de la Commune IV du District de Bamako (audience des criées), il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur d'un Immeuble sis à DJICORONI PARA Commune IV du District de Bamako, objet du **Titre Foncier n°282** inséré au livre foncier du District de Bamako **Volume II Folio 84**, d'une superficie totale de 15 ares 35 centiares, limité au Nord par une rue non dénommée, à l'Ouest par la parcelle 4, à l'Est par la parcelle 2 et au Sud par un fleuve.

MISE A PRIX : VINGT CINQ MILLIONS DE FRANCS CFA (25.000.000 F CFA)

Ledit titre a été saisi sur Monsieur Roger DUSOULIER, Directeur de Société domicilié à NIARELA, Rue 326, Porte 123 à Bamako, au profit de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Cabinet SOW et Associés, Hamdallaye ACI 2000 à Bamako, Cité des Appartements ACI, Tél. : 20.29.62.93, Fax 20.29.62.94 ;
- Etude de Maître Seydou S. KONE, Huissier de Justice à Bamako, Bamako Coura, Tél. : 65.54.10.75 ;
- Greffe du Tribunal de Première Instance de la Commune IV du District de Bamako sis Hamdallaye à Bamako.

BAMAKO, LE 03 JUILLET 2013

L'AVOCAT POURSUIVANT MAMADOU MOUSTAPHA SOW

Cabinet Maka RACINE CONSULTING
Formation-Audit-Etudes-Communication-Conseil RH
Assistance-Recrutement-Intérim-Sous-traitance

RECRUTE POUR TOTAL-MALI

**1 CHEF DE DEPARTEMENT
RESSOURCES HUMAINES**

Mission : Sous l'autorité du Directeur RH & Administration, vous aurez à appliquer les règles de gestion du personnel et la politique sociale de la société. A ce titre, vous veillerez :

- au respect de la législation locale en matière de travail ;
- à la gestion des recrutements avec ou sans assistance ;
- aux formalités contractuelles et à la déclaration à l'INPS ;
- à la gestion des carrières et la formation en relation avec le siège ;
- à la gestion de la santé des travailleurs en coordination avec le médecin d'entreprise ;
- faire toutes les déclarations légales dans le délai ;
- tenir et mettre à jour les dossiers individuels du personnel ;
- à la gestion des relations sociales ;
- à la mise en place et le développement d'une stratégie de fidélisation pour les employés clés et les " hauts potentiels "
- à la mise à jour des systèmes RH ;
- à coordonner le planning des vacances du personnel ;
- à coordonner l'évaluation de la performance en fin d'année dans chaque département et s'assurer que tous les managers sont impliqués dans le processus.

Profil : Titulaire d'un BAC+4 ou plus en GRH, Droit, Administration, Gestion ou tout autre diplôme équivalent. Agé de 25 à 45 ans, bonne maîtrise du français, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins deux (2) ans dans un poste similaire. Connaissance d'un logiciel de SIRH et de l'Anglais est exigée.

Vous êtes une personne discrète, rigoureuse, ayant le sens de la négociation, de l'écoute et de la communication, bonne résistance au stress. Avoir une ouverture d'esprit, un esprit d'initiative, et un esprit de travail en équipe.

Postulez en ligne en urgence avant le **12/07/2013**.

Poste basé à Bamako

CV + Lettre de motivation avec prétentions salariales, au Cabinet Maka RACINE CONSULTING.

SEMA GEXCO Badalabougou - Rue 139-P113
Tel: (223)44-38-41-04 / 72-14-87-06
E-mail : candidatures@makaracine.com

Présidentielle 2013 : LA COUR CONSTITUTIONNELLE CONFIRME LES 28 CANDIDATURES

La liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du 28 juillet prochain a été proclamée hier par la Cour constitutionnelle. Sans surprise, les 9 sages ont confirmé la candidature des 28 postulants qui avaient été retenus sur la liste provisoire validée le 2 juillet. Il s'agit de Soumaïla Cissé, Ibrahim Boubacar Keïta, Jeamille Bittar, Houseini Guindo, Moussa Mara, Cheick Mohamed Abdoulaye Souad dit Modibo Diarra, Mamadou Sangaré dit « Blaise », Modibo Sidibé, Dramane Dembélé, Oumar Bouri Touré, Mme Haïdara Aïchata Alassane Cissé, Oumar Mariko, Alhousseini Maïga, Youssouf Cissé, Mountaga Tall, Siaka Diarra, Choguel Kokalla Maïga, Cheick Boucadry Traoré, Soumana Sako, Cheick Keïta, Hamed Sow, Sibiry Coumaré, Oumar Ibrahim Touré, Racine Seydou Thiam, Niankoro Yeah Samaké, Konimba Sidibé, Tiébilé Dramé et Ousmane Ben Fana Traoré.

En application de l'article 31 de son règlement intérieur, la Cour constitutionnelle a reçu une requête du candidat Ibrahim Boubacar Keïta pour rectification de ses prénom et nom. Le nom correct de l'ancien Premier ministre est « Ibrahim Boubacar Keïta » au lieu de « Ibrahima Boubacar Keïta » comme indiqué sur la liste provisoire. C'est aussi le cas de Mamadou Bakary Sangaré Blaise que l'on avait désigné sur la liste provisoire

comme Mamadou Sangaré tout court.

Il faut rappeler que la Cour constitutionnelle a rejeté les dossiers de 8 candidats pour non conformité à la loi. Madani Tall et Mme Sidibé Aminata Diallo ont été recalés pour non paiement du cautionnement qui s'élève à 10 millions de Fcfa.

Quant à Tidiani Guindo, Mamadou Sidibé, Mamadou Djigbé dit Djaff, Gaoussou Abdrahamane Fofana, Boubacar N'Tio Traoré, Etienne Goïta, ils ont été écartés pour parce qu'ils n'ont ni payé le cautionnement ni obtenu le parrainage exigé par la loi.

M. KEITA

LE PARENA CRAINT « UN CHAOS ÉLECTORAL »

Le Parti pour la renaissance nationale (PARENA) est convaincu que les conditions sont loin d'être réunies pour la bonne tenue de l'élection présidentielle du 28 juillet prochain. Le parti l'a fait savoir à travers une déclaration dont une copie a été déposée à notre rédaction.

Dans la déclaration, le parti du bélier exprime sa « vive préoccupation devant la cécité du gouvernement de Transition et du ministre de l'Administration territoriale qui, contre les avis indiscutables des experts, de la CENI et de la DGE s'entêtent à vouloir organiser le 1er tour du scrutin présidentiel, le 28 juillet pro-

chain ». « Tous ceux qui se donnent la peine de suivre de près les préparatifs de l'élection présidentielle savent que les conditions sont loin d'être réunies pour un scrutin transparent de sortie de crise. Sans élections crédibles organisées sur l'ensemble du territoire, il n'y a ni légitimité, ni paix et stabilité », estime le PARENA. Le parti cite de nombreuses difficultés matérielles et techniques. De son point de vue, le chronogramme établi au forceps n'est pas respecté et la carte biométrique (unique document de vote selon la loi révisée du 21 mai) ne comporte pas d'indication du lieu de vote. « Le retard dans l'exécution du marché a entraîné

l'inversion de deux activités fondamentales du calendrier : la distribution des cartes et l'établissement de la nouvelle liste électorale. La distribution des cartes qui devrait se faire avant l'établissement des listes électorales pour permettre à l'électeur de désigner son lieu de vote, accuse du retard. Du fait d'erreurs techniques, plus de 465 villages (certains sont parmi les plus gros du Mali) se retrouvent avec moins de cinq électeurs. Il en est de même de plusieurs circonscriptions électorales d'ambassades ou de consulats où le nombre d'électeurs potentiels oscille autour de 10. Aucune solution pratique n'a été envisagée pour le vote de plus

par rapport au manque de sensibilisation et d'information de la classe politique et des citoyens sur les imperfections du RAVEC dont est issu le fichier électoral. Il faut, selon Mamadou Diamoutani, que les citoyens et la classe politique comprennent que le RAVEC comporte beaucoup d'insuffisances qu'il faut prendre en compte avant d'aller à ces élections. Ces insuffisances pourraient entraîner des frustrations, des violations des droits des électeurs.

Au nombre de ces imperfections, Mamadou Diamoutani a cité, entre autres, le nombre de d'électeurs potentiels omis par le RAVEC dont des milliers de majeurs n'ayant pas leurs données biométriques, les cartes NINA ne portant ni lieu, ni bureau de vote, le temps relativement court pour la distribution de ces cartes. Il n'est pas possible de corriger toutes ces imperfections d'ici la date du 28 juillet retenu pour le premier tour.

Mais ces imperfections ne peuvent en rien empêcher la tenue des élections, a reconnu le président de la Commission électorale nationale indépendante. Selon Mamadou Diamoutani, les autorités doivent cependant en discuter avec la classe politique, afin de

parvenir à des accords sur ces points avant d'aller aux urnes. Cela s'est passé dans d'autres pays qui ont connu la même situation de conflit au moment de l'organisation de leur scrutin.

Il ne faudrait pas que l'ignorance de ces défaillances serve d'argument aux mauvais perdants pour semer la zizanie après les élections, s'inquiète le président de la CENI qui se défend d'être alarmiste comme le qualifient certains. A ceux qui lui reprochent aussi d'avoir trop attendu pour parler de ces défaillances, Mamadou Diamoutani dit avoir prévenu et continue de prévenir qui de droit, depuis des mois.

La CENI est prête pour l'élection du 28 juillet prochain. Elle a déjà choisi ses 25000 délégués pour la supervision de l'opération et se prépare à faire venir les observateurs étrangers pour témoigner du déroulement du scrutin. La Commission électorale nationale indépendante n'a jamais demandé le report de l'élection, elle n'en a même pas la prérogative. Elle est prête à se rendre à Kidal dès que l'administration y sera, a assuré Mamadou Diamoutani.

O.MAÏGA

Processus électoral : LA NÉCESSAIRE IMPLICATION DES FEMMES

En tant que citoyennes, mais aussi parce qu'elles représentent la majorité de la population, elles ont un rôle essentiel à jouer à tous les niveaux

Dans la perspective de l'organisation des élections prochaines, le ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a organisé, mercredi, un atelier national sur le thème « rôles et responsabilités des femmes dans les processus électoraux : enjeux et défis ». La cérémonie d'ouverture présidée par le ministre de la Famille et de l'Enfant, Mme Alwata Aichata Isahi, s'est déroulée au Centre international de conférences de Bamako (CICB). Elle était accompagnée du représentant résident adjoint du PNUD Maurice Dewulf. L'atelier a pour objectif de renforcer les capacités des femmes pour une participation et responsabilité accrues et équitables aux processus électoraux. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des priorités nationales en matière de genre et participation à la gouvernance, notamment de la Politique nationale genre du Mali (PNG-Mali) à travers l'orientation stratégique 4 « mise à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décision ».

L'atelier cible la réalisation de l'objectif spécifique 2 du Programme d'appui au renforcement de l'équité hommes/femmes pour la réduction

des disparités économiques et sociopolitiques (PAREHF3). Il porte sur la promotion des droits humains de la femme à savoir : renforcer les capacités de la femme pour la pleine jouissance de tous ses droits politiques, juridiques et civiques.

Les femmes en tant que citoyennes, mais aussi parce qu'elles représentent la majorité de la population, ont un rôle essentiel à jouer à tous les niveaux a souligné Maurice Dewulf. Pour assurer que ce rôle soit effectivement joué, il suggère que ceci soit accompagné par une mobilisation massive des femmes maliennes dans les élections, afin d'assurer la prise en compte de leurs points de vue à travers le choix des candidats et candidates à qui elles donneront leurs votes. Il précise notamment, que l'accès des femmes aux instances de décisions à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie socioéconomique est essentiel à la vitalité d'un système vraiment démocratique.

Ces prochaines élections offrent, selon lui, l'opportunité d'améliorer la participation des femmes à la prise de décision, à la paix et au développement inclusif et durable.

Pour le ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, la prise en compte de la dimension genre dans l'architecture institutionnelle suppose en amont une démarche soucieuse

d'équité/égalité dans les projets de société des candidats et candidates aux élections. Mme Alwata Aichata Isahi pense que l'accession des femmes à des postes électifs passe nécessairement par un positionnement stratégique sur les listes de candidatures des partis politiques.

A cet effet, elle invite les femmes, souvent utilisées comme mobilisatrices ou organisatrices, à se positionner comme électrices et candidates d'un système qui prend en compte leurs blessures pratiques et intérêts stratégiques.

« Le Mali s'est engagé à travers tous les textes nationaux et internationaux à garantir l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes » a expliqué Mme Alwata Aichata Isahi. Et « la loi électorale récemment adoptée n'assure pas le quota de 30% demandé » déplore t-elle.

Mme Alwata Aichata Isahi a tenu à lancer un appel aux partis politiques, afin qu'ils favorisent le positionnement stratégique des femmes dans les instances dirigeantes et sur les listes électorales dans une perspective de représentativité égalitaire.

Elle les exhorte à présenter des projets de société avec des dossiers prioritaires pour le bien commun. Mme Alwata Aichata Isahi invite également les femmes à retirer leurs cartes NINA et à sortir massivement le jour de l'élection pour un vote utile sans discrimination et qui assure à la diversité sociale une participation inclusive aux questions d'intérêt général.

Fatoumata NAFO

OPÉRATION DE RETRAIT DES CARTES NINA

BOUREM : UNE AFFLUENCE ENCOURAGEANTE

Le cercle de Bourem a réceptionné 50.603 cartes NINA à distribuer aux électeurs potentiels. Soit 9770 pour la commune de Bamba ; 8123 pour la commune de Témera ; 9167 cartes pour celle de Tarkint et 9430 pour la commune de Taboye. La commune urbaine de Bourem se taille la part du lion avec 14113 cartes.

Les opérations de retrait des cartes dans les différentes communes se poursuivent et l'affluence reflète l'engouement des populations pour le précieux sésame. Les maires, les chefs de villages et fractions, les partis politiques et l'administration mènent une campagne de sensibilisation à travers les médias de proximité pour un retrait massif des cartes NINA et pour des élections apaisées.

Au tout début des opérations de distribution des cartes NINA, le préfet du cercle, Issa Koné a rencontré les membres de la commission d'établissement des listes électorales. Au cours de la rencontre, il a félicité les hommes et les femmes qui composent cette commission pour la qualité du travail accompli. L'évolution positive des opérations de remise des cartes NINA laisse croire que le cercle de Bourem sera prêt pour les échéances du 28 juillet 2013.

T. M. TOURÉ
AMAP-Bourem

TÉKENKOU : LA BONNE CADENCE

A Ténenkou, les travaux d'établissement des listes électorales ont donné 1445 radiations, 647 transferts dont 204 de l'exté-

rieur vers l'intérieur du cercle. Le nombre total des électeurs provisoires est estimé à 82.299. Les opérations de remise des cartes NINA qui ont débuté vendredi dernier, se poursuivent normalement partout dans les 10 communes du cercle. Le nombre total des cartes à distribuer est estimé à 83.847. En moyenne 200 cartes sont remises par jour par les 23 équipes en place.

Le préfet de Ténenkou, Donatien Dabou en appelle à la mobilisation de tous pour des élections libres démocratiques transparentes et apaisées.

M. DEMBÉLÉ
AMAP-Ténenkou

BANAMBA : UN RYTHME SATISFAISANT

Le préfet du cercle de Banamba Boubacar Bagayoko a effectué jeudi une tournée dans les différents lieux de remise des cartes pour constater le bon déroulement des opérations. Débuté le 28 juin dernier, la distribution des cartes se poursuivra jusqu'au 27 juillet, veille de l'élection présidentielle.

Une semaine pratiquement après le démarrage des opérations, le constat est que les cartes sont enlevées à un rythme satisfaisant. Dans la commune de Banamba sur 13.317 cartes, 2600 ont déjà été remises. Dans la commune de Benkadi, sur 3166 cartes 512 ont été retirées. La commune de Boron a enregistré 2072 cartes enlevées sur 14.972. La commune de Duguwolonvila a écoulé 4002 cartes sur un total de 19.185. Quant à la commune de Kiban, sur 5279 cartes 738 ont été

remises. 2567 cartes ont été retirées dans la commune de Madina-Sacko, sur 8227 cartes. Dans celle de Sébété, sur 1458 cartes 804 ont été remises. La commune de Toubacoro a distribué 1693 cartes sur un total de 5606 et la commune de Toukoroba 533 cartes sur 4816.

Le chef de l'exécutif local s'est réjoui de cette évolution positive grâce au travail abattu par les équipes de distribution et à l'engouement des populations du cercle pour le retrait des cartes.

Par ailleurs, le PARENA invite les amis du Mali « à la retenue et à moins d'ingérence dans la détermination du moment approprié pour tenir des élections dont les résultats doivent être acceptés par les Maliens d'abord ».

A. M. TRAORÉ
AMAP-Banamba

KITA : FORTE MOBILISATION

Les préparatifs de l'élection présidentielle constituent le sujet d'actualité dominant dans la capitale de l'arachide. Les 432.531 habitants du cercle vibrent au rythme du processus électoral à l'instar de l'ensemble du pays.

Dans les différentes communes, les populations sont fortement mobilisées pour le retrait des cartes NINA. A Kokofata, 1734 cartes ont déjà été retirées par leurs propriétaires sur un nombre total de 7983 cartes pour l'ensemble de la commune. A Damla, commune de Bougaribaya, 2814 cartes ont été retirées sur 15206. Dans la commune voisine de Tambaya, seules 288 cartes ont été enlevées sur un total de 3788 cartes, alors qu'à Toukoto sur un total de 2609 cartes 972 ont été enlevées par leurs propriétaires.

M. FABRICE
AMAP-Kita

Gendarmerie : FIN DE STAGE POUR DEUX PROMOTIONS

Le président de la République par intérim, Dioncounda Traoré a présidé hier la cérémonie couplée de fin de stage de la 4ème promotion du diplôme d'état-major de la gendarmerie et de la 15ème promotion du cours supérieur de la gendarmerie dans les locaux

de la caserne « chef d'escadron Balla Koné » à Faladié. C'était en présence de membres du gouvernement dont le ministre de la Défense et des Anciens combattants, des membres du corps diplomatique, des parents des stagiaires et d'une foule nombreuse. Ces deux promotions

portent désormais le nom du président togolais, Faure Essozimna Gnassingbé.

La 15ème promotion du cours supérieur de la gendarmerie est composée de 20 officiers ressortissants du Mali, du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Niger. Durant neuf mois et demi, ces officiers ont reçu une formation complète dans les domaines policiers, militaires et juridiques. Les connaissances acquises leur permettent dès à présent de se hisser à la hauteur de toutes les responsabilités correspondantes à leur rang d'officiers au sein de la gendarmerie territoriale et mobile comme commandant de compagnie, commandant d'escadron, officier instructeur, rédacteur, officier de compagnie, etc.

Quant à la 4ème promotion du diplôme d'état-major de la gendarmerie, elle se compose de 10 officiers du Mali, du Togo, du Niger, du Burkina Faso, du Bénin, et du Sénégal. Ce stage a pour

finalité de former des officiers concepteurs et rédacteurs, aptes à servir au sein d'un état-major en temps de paix comme en temps de guerre et ce, tant dans un contexte national que dans un environnement international.

Ils ont été formés pendant 4 mois et demi avec un enseignement militaire supérieur qui leur offrira la possibilité d'occuper, avec toutes les compétences requises, les fonctions auxquelles ils sont appelés.

Le mode de sélection des officiers repose sur la validation humanitaire en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, la série de conférences tenues par la gendarmerie prévôtale de l'Opération Serval sur la mission prévôtale et la menace des engins explosifs improvisés employés par les groupes armés au nord de notre pays, le stage en intervention professionnelle qui s'est déroulé au Centre national d'entraînement des forces de sécurité en collabo-

ration avec le Peloton d'intervention de la Gendarmerie nationale.

« Sachez que la formation que vous venez de subir avec succès ouvre indéniablement de nouveaux horizons dans vos carrières respectives. Vous serez alors tenus de combler les attentes de vos supérieurs, collègues et même subornés, à tous les niveaux et avec la plus grande probité.

Aussi dois-je rappeler que vous avez été formés et sensibilisés aux défis qui se posent à la gendarmerie républicaine d'aujourd'hui. Faites donc votre devise sacrée de servir votre pays contre toutes les formes de menaces à l'intérieur d'une gendarmerie républicaine, loyale et professionnelle », a invité le lieutenant-colonel Amadou Camara, commandant des écoles de la Gendarmerie nationale s'adressant aux stagiaires des deux promotions.

L'excellence de la gendarmerie repose sur son capital humain

dont le renforcement des capacités permet de garantir la réussite des missions, a relevé le directeur général de la Gendarmerie nationale, le colonel Diamou Keïta. « Il n'y a de richesse que l'homme. Le facteur humain est essentiel en toute chose plus particulièrement en temps de crise », a-t-il dit.

Il rappelle aux stagiaires que sous leur impulsion, la gendarmerie « devra gagner en cohésion et en cohérence, pour devenir cette force humaine faite d'intégrité, d'efficacité et de disponibilité, afin de continuer à faire fructifier la confiance que nous accordons à la nation toute entière ».

Après avoir félicité les stagiaires, le président de la République par intérim, Dioncounda Traoré a salué le caractère sous-régional de la formation tout en indiquant qu'elle n'est qu'une continuité de la formation des forces armées maliennes.

A. DIARRA

Élections 2013 : CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES FEMMES

La population malienne est majoritairement constituée de femmes soit environ 52%. Mais à cause des pesanteurs sociales peu favorables, celles-ci sont moins visibles sur la scène publique. L'implication de cette couche dans le processus de mise en œuvre de la Feuille de route du gouvernement de transition dans notre pays, après une crise sans précédent, est un passage obligé pour réussir le défi de l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles avec un taux de participation élevé. C'est à cet exercice de sensibilisation et de mobilisation des femmes pour une participation plus active à la vie de la nation que la CAFO, en partenariat avec l'USAID mettent en œuvre une vaste campagne d'information et de sensibilisation des femmes à travers l'organisation de tables rondes. Les thèmes traités portent, entre autres sur « la participation des femmes au processus électoral ; le rôle de la femme dans la réconciliation nationale, après la crise ».

Le lancement de la campagne à Mopti le mardi 2 juillet a été l'occasion pour l'enregistrement de la première table ronde par les radios de proximité de la région en peulh. L'évènement a eu pour cadre la salle de l'Alliance franco-malienne de Mopti. Il était présidé

par le sous-préfet dans les communes de Mopti-Socoura, Kéou Nioumanta en présence du représentant du maire de Mopti, Balla Nienta, de la présidente régionale de la CAFO, Mme Naciré Amina Kanta, des leaders d'associations féminines et du coordinateur de l'Ong partenaire «Woiyo Kondèye» de Niafunké, Amadou Touré.

La jeunesse de Mopti était aussi représentée par Sambourou Bocoum. Le sous-préfet et le représentant du maire ont tour à tour situé l'évènement dans son contexte en rappelant les traits caractéristiques du processus électoral, le poids électoral des femmes, la réconciliation et l'attente que fondent les pouvoirs publics sur l'implication des femmes pour l'apaisement du pays. Les responsables de la CAFO ont mis un accent particulier sur le retrait des cartes NINA qui est un véritable indicateur de mobilisation pour les élections.

A la fin des échanges, Kéou Nioumanta a salué les initiateurs et leur partenaire USAID pour cette importante contribution qui est essentielle pour réussir le challenge de l'organisation des élections apaisées et la réussite du processus de réconciliation.

D. COULIBALY
AMAP - Mopti

Sortie de crise : PLAIDOYER POUR L'APPROCHE GENRE DE LA NÉGOCIATION

Lors de sa récente réunion à Dakar, le Centre pour le dialogue humanitaire a adopté plusieurs recommandations susceptibles de permettre à notre pays de relever les défis sécuritaires, politiques et économiques avec une forte implication des femmes

Le Centre pour le dialogue humanitaire (CDH) vient d'entamer une action pour contribuer à l'apaisement du climat social et politique dans notre pays. Le CDH a organisé du 25 au 27 juin dernier une réunion à l'hôtel « Le Lagon II » de Dakar sur le thème « Inclusion et le processus de négociation : l'approche genre de la négociation au Mali ». Cette réunion qui a enregistré la participation des représentants du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Niger, de la Guinée Bissau et du Sénégal, s'inscrivait dans la perspective de l'élection

présidentielle que notre pays s'appête à organiser.

Lors de cette réunion, les participants ont dit fonder beaucoup d'espoir sur la tenue de la prochaine élection présidentielle sur l'ensemble du territoire national et dont le premier tour est prévu le 28 juillet.

Ce scrutin va favoriser le retour de l'ordre constitutionnel avec le redéploiement effectif de l'administration sur toute l'étendue du territoire national.

Il faut rappeler que notre pays est confronté à des défis institutionnels, sécuritaires et humani-

taires du fait de l'agression des groupes armés au nord avec son corollaire de déplacés et de réfugiés. Cette crise, tout comme le coup d'Etat du 22 mars 2012, a sérieusement affecté le développement socio-économique du pays.

Les participants à la rencontre de Dakar, réunis en groupe de travail, ont déploré la perte du pouvoir économique des femmes et la destruction de leurs activités génératrices de revenus.

Par conséquent, la réunion a proposé une identification des victimes ainsi que des préjudices causés.

Les délégués ont aussi préconisé la création et la mise en œuvre d'un fonds de relance des activités économiques en faveur des femmes mais aussi des jeunes. Le groupe a dénoncé la perturbation du système éducatif et suggéré la réouverture effecti-

ve des établissements scolaires, tout en insistant sur le choix de la professionnalisation des enseignants.

Les participants ont déploré la destruction des services publics de base (eau, santé, électricité, environnement) ayant entraîné une dégradation accrue du niveau de vie des populations aussi bien dans les zones occupées que dans les zones d'accueil. Ils ont proposé la prise en compte dans les projets et programmes, la réhabilitation et la reconstruction de ces services publics.

A l'issue de leur réunion les participants ont pris d'importantes résolutions. Ils ont entre autres, recommandé la mise en place d'un cadre qui réunira toutes les organisations participantes : le Réseau ouest-africain pour l'inclusion du genre dans la gouvernance et la réconciliation qui sera appuyé par les expériences des autres pays.

Ils ont proposé une rencontre des structures institutionnelles (CENI, Commission Dialogue et Réconciliation, forces armées, médias, organisations de la société civile, leaders religieux et traditionnels et partenaires de développement) afin d'accroître l'implication des femmes et des jeunes dans les opérations d'observation de l'élection à venir.

La rencontre a adopté plusieurs autres recommandations, notamment par rapport à la reprise des activités économiques dans les régions affectées par la crise ; au rôle des jeunes et des femmes et à leur représentation dans les instances de prise de décisions. D'autres recommandations portent sur la gouvernance locale et nationale, la réconciliation nationale et l'économie.

S'agissant du suivi de la réunion, les participants ont proposé la mise en place d'un réseau régional des femmes pour l'inclusion du genre dans la gouvernance ; l'établissement d'une charte d'engagement des femmes pour des élections apaisées et l'organisation des rencontres intergénérationnelles aux niveaux national et régional.

Synthèse de
B. M. SISSOKO

A. LAM

Élections transparentes : DES OUTILS POUR ALLER VERS UN VOTE UTILE ET UNE REPRÉSENTATION UTILE

Pour aider les électeurs, CRI 2002 a élaboré des kits d'information, de sensibilisation et de formation

Le Cercle de réflexion et d'information pour la consolidation de la démocratie au Mali (CRI 2002) a lancé samedi au centre Aoua Keïta son « initiative citoyenne pour des élections transparentes, crédibles et apaisées ». C'était en présence de la secrétaire générale du ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, du chef de cabinet du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, du représentant résidant suppléant de la coopération suisse, du président de CRI 2002, des représentants des organisations faitières des femmes et de plusieurs autres invités. Cette initiative constitue un des volets stratégiques du plan d'action 2013 de l'association financé par la direction du développement et de la coopération suisse (DDC).

Il s'agit d'accompagner les populations maliennes, notamment les femmes, les jeunes, les autorités traditionnelles, coutumières et religieuses des villages,

des fractions, des quartiers et de la diaspora en cette période critique.

Cela pour les amener « à voter utile pour une représentation utile », gage de la réussite des futures élections dans le cadre d'un partenariat actif et porteur entre les organisations et acteurs de la société avec le gouvernement du Mali, à travers le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, de celui de la Famille et de la Promotion de la Femme, de l'Enfant.

Pour mieux saisir et comprendre le sens, la portée et l'impact d'une telle initiative, indique une note de CRI 2002, il faut bien se rappeler qu'au Mali, le vote, stipule l'article 2 de la loi électorale, « est le choix librement exercé par le peuple en vue de désigner les citoyens appelés à la conduite et à la gestion des affaires publiques selon les principes de la démocratie pluraliste. Le suffrage est universel, égal et secret. Il peut être direct ou indirect dans

les conditions prévues par la Constitution ou par la loi ».

CRI 2002 veut aider les populations à se donner le cadre et les moyens d'apprendre, de comprendre, de maîtriser, de savoir opérationnaliser les valeurs, les principes, les règles du jeu, les attitudes, les gestes et pratiques qui, en amont et en aval, transforment leur vote « en vote utile pour une représentation utile ».

La régularité, la liberté, la justice, la transparence, la crédibilité des élections en dépendent. Ici on estime que la représentativité est essentielle car le « vote » des électeurs serait sans utilité réelle sans « représentation utile ».

Ainsi, le vote serait sans utilité réelle, sans « représentation utile », c'est-à-dire des représentants élus une fois sortis des urnes pour siéger au sein des institutions de la République, conscients et convaincus des enjeux, défis et perspectives réels, fortement déterminés à rendre compte et à respecter les engagements pris avant et pendant les élections.

Et, les citoyens, de leur côté, doivent penser, conceptualiser,

élaborer et mettre en œuvre des outils, des instruments et de mécanismes efficaces et efficients, de contrôle citoyen, gage de rédévabilité dans la gestion de la chose publique. Et c'est bien là que réside le miracle, le mystère, l'illusion, mais aussi la raison fondamentale, de toute vie démocratique.

Il faut veiller à ce que la voix de chacun des citoyens pèse du même poids. C'est là une exigence citoyenne, un devoir démocratique et républicain d'autant plus que l'ordre politique repose sur le choix des citoyens, alors qu'on ne rencontre rien de tel dans les autres domaines de la vie.

Pour aider les électeurs, CRI 2002 a élaboré des kits d'information, de sensibilisation, de formation.

Ces kits sont composés « du Manuel de la citoyenne » de 57 pages articulées autour de huit modules de formation, « d'un pictogramme » de 54 images portant sur « le vote utile et la représentation utile », de la forme vidéo de ces images et « de posters géants » traçant l'itinéraire allant de l'enlèvement de la carte NINA

L'ESSOR Tiercé Pronos

ENGHIEN : Samedi 6 Juillet 2013

Prix de La Manche - Attelé - 2875 mètres - 15 Partants

Belle épreuve ce samedi à Enghien dans le prix de la Manche, une course européenne allant regrouper un lot de 15 trotteurs d'âge, dans leur majorité bien connus des amateurs de ces paris à la carte. Répartis sur deux échelons de départ, ils ne seront que quatre à relever le défi du rendement de distance, mais c'est parmi ceux-ci que se situera notre préféré, prince du verger, métronome actuellement en pleine possession de ses moyens. Face à lui, Turbo jet sera bien plus qu'un faire valoir, mais bel et bien un rival de classe lui aussi. Deux sujets au potentiel certain qui pourraient se livrer une belle lutte dans la phase finale !

1-TABBY POINT : Il est actuellement en très belle forme à l'entraînement et il effectue ici sa rentrée après six mois d'absence. Même s'il n'est pas encore au top, il connaît cette piste, nous lui renouvelons notre confiance dans ce Quinté+. Mais il a encore besoin de courir.

2-TURBO JET : Il vient d'effectuer sa rentrée il y a peu de temps. Il compte de très bonnes performances au trot Attelé. Pour l'instant, mieux vaut le retenir en bout de combinaison.

3-UBRIACO : Entraîné par L. Baudron, il va effectuer sa troisième sortie. Il compte quelques performances honorables en Attelé.

Pour cette semi-entrée, ça ne se présente pas sous les meilleurs auspices pour lui.

4-ULK MEDOC : Il reste sur une série de bonnes performances. Samedi, il affronte un lot à sa portée en étant en forme, un vrai plus pour lui. A l'issue d'un bon parcours assez rythmé, il peut terminer dans les cinq premiers.

5-STARTER DU RIB : Il a fait bonne impression" la dernière fois, en terminant troisième. Il est en bonne condition et a de la tenue. Son point faible est le départ. Il est barré pour la victoire mais toutes les places sont bonnes à prendre. Il peut prendre une petite place.

6-REGGAE D'URZY : Il est un peu vieillissant

mais reste régulier et court ici dans un lot bien composé. Cela dit, face à une telle opposition, il sera logiquement parmi les premières chances. Il aura des ambitions pour la victoire vu l'opposition.

7-SPIRIT BEJI : Il reste sur une bonne forme depuis l'hiver. Affichant une constance remarquable ce pensionnaire de F. Leblanc est capable de s'imposer dans ce lot.

8-TITUS DE BAFFAIS : C'est un cheval très autoritaire, qui aime bien quand c'est facile pour lui. Il est désormais chargé en gains mais il est en grande forme. Si ça ne va pas trop vite, il peut quand même finir

dans les trois premiers à l'issue d'un bon parcours.

9-AISLE STAND : Elle avait encore besoin d'un parcours le 31 Mai à Laval. Elle devrait maintenant entrer dans une phase où elle est compétitive. Très bonne gauche, elle devrait bien faire. La troisième place comblerait.

10-RADJAH DE VENEL : Dernièrement à Laval, il a fait bonne impression en terminant deuxième. Il est resté bien au travail et retrouve l'hippodrome d'Enghien qui lui convient parfaitement. Sans incident, il a sa place dans les quatre premiers. Il devrait jouer un rôle actif à l'arrivée de ce quinté.

11-REAL DE LOU : Il n'a

pas couru depuis un an. C'est un bon engagement mais il va lui falloir plusieurs parcours avant de retrouver la grande forme. Nous pensons qu'il faut l'écarter. Il a les moyens de se placer.

12-QUARLOS : C'est un brave cheval qui fait toutes ses courses. Il vient de bien se comporter et a conservé la forme. Bien engagé et meilleure sur une piste plate, il devrait finir dans les cinq premiers, au terme d'un parcours caché.

13-STRIKING ACTIONS : Il n'est pas mal physiquement mais pas encore à son top niveau. Il n'a pas de très bons engagements à son programme cet été. Il a

encore besoin d'un bon parcours dans les jambes pour être compétitif. Chances réelles.

14-SUD : Très courageux, il n'est pas démonstratif à l'entraînement mais sa forme est sûre. C'est un trotteur dur à l'effort. Nous serons satisfaits s'il parvenait à prendre une allocation. Il se trouve dans un bon lot.

15-PRINCE DU VERGER : Il est en super forme, comme l'attestent ses deux dernières sorties. Il est resté très bien au travail et apprécierait un rythme de course élevé. On redoute deux ou trois chevaux en tête mais il peut finir dans les quatre premiers.

N°	CHEVAUX	DISTA	S/A	MUSIQUE	DRIVERS	GAINS	RECORD	ENTRAÎNEURS	COTES
1	TABBY POINT	2875	M6	(12) 10a 8a 9a 9a Da Da	U. NORDIN	263 200	1'12"3	U. NORDIN	31/1
2	TURBO JET	2875	M6	4a 1a 0a Da Da	J-ET. DUBOIS	277 870	1'11"3	J-ET. DUBOIS	4/1
3	UBRIACO	2875	M5	Da 10a (12) 5m 4a 8a	L. BAUDRON	284 110	1'12"7	L. BAUDRON	21/1
4	ULK MEDOC	2875	M5	4a 6a 6a 2a 1a	F. CORBINEAU	297 100	1'12"4	L. CÉSAR	10/1
5	STARTER DU RIB	2875	H7	3a 6a Da 3a 4a	D. THOMAIN	300 040	1'12"6	JOËL HALLAIS	8/1
6	REGGAE D'URZY	2875	H8	2a 5a 1a 2a 2a	E. RAFFIN	326 150	1'13"5	F. PRAT	5/1
7	SPIRIT BEJI	2875	M7	5a 3a 3a 1a 1a	D. LOCQUENEUX	328 846	1'11"7	F. LEBLANC	11/1
8	TITUS DE BAFFAIS	2875	H6	2a 1m 1m 3a (12) 1m	F. LEBLOND-MARO	329 720	1'11"3	T. DUVALDESTIN	12/1
9	AISLE STAND SWE	2875	F6	0a Da Da Da 8a	P. VERCRUYSSSE	331 486	1'11"2	R. KUIPER	45/1
10	RADJAH DE VENEL	2875	H8	2a 5a 4a 4a 1a	A. BARRIER	334 270	1'12"7	J.-P. MARMION	7/1
11	REAL DE LOU	2900	M8	(12) 2a 3a Da Da	L.-C. ABRIVARD	403 550	1'11"3	L.-C. ABRIVARD	27/1
12	QUARLOS	2900	M9	8a 8a 3a 7a 3a	M. MOTTIER	481 700	1'12"1	M. DABOUIS	32/1
13	STRIKING ACTIONS AUT	2900	M8	0a 0a (12) Da Da 2a	F. NIVARD	488 024	1'10"1	F. LEBLANC	34/1
14	SUD	2900	H7	7a 8a 4a 1m 7a	X. FONTAINE	566 140	1'11"5	X. FONTAINE	14/1
15	PRINCE DU VERGER	2900	H10	1a 2a 5a 5a 7a	S. ERNAULT	644 720	1'12"	L. DE GROOTE	8/1

MUSIQUE

1-TABBY POINT : Il est difficile à juger car il fait très souvent des fautes. Il va effectuer ici son retour en compétition. Il ne sera pas à 100%. Pourtant, il a de la classe. Il est en retard de gains, mais il a encore besoin de courir.

2-TURBO JET : Il est vraiment délicat pourtant, c'est un cheval de valeur à l'attelé. Il est sur la montante et en bonne condition physique. Il devrait bien se comporter. C'est un possible trouble-fête pour une quatrième ou cinquième place.

3-UBRIACO : Il avait eu une saison 2012 chargée et il a été arrêté durant l'hiver. Il a tardé à retrouver le bon rythme. Il est en forme mais pas à 100%. Il se présente samedi pour s'améliorer en condition. Vu l'opposition, s'il terminait sixième ou septième, il aura rempli son contrat.

4-ULK MEDOC : Il trouve ici un bel engagement. Le cheval est très bien à l'entraînement. Il est en retard de gains. Sa place est à l'arrivée. Il est capable d'attendre ou d'aller en tête. Nous sommes confiants.

5-STARTER DU RIB : Dernièrement, à Laval il a été mené trop offensivement. Il a logiquement demandé à souffler pour finir. Sinon, c'est un sujet qui n'a pas un vrai changement de vitesse. La longue distance sera à son avantage. A l'issue d'un bon parcours, il peut prendre une petite place.

6-REGGAE D'URZY : Il vient de très bien se comporter sur 3525 mètres alors qu'il préfère les parcours réclamant de la vitesse. Il faut savoir qu'il a progressé en condition sur cette sortie. Découvrant ici des conditions de course intéressantes, il devrait prendre une part active à l'arrivée.

7-SPIRIT BEJI : C'est un cheval brave qui fait toutes ses courses. Ceci dit, il a désormais moins de marge de manœuvre à ce niveau. Sa tâche ne s'annonce pas évidente. Il peut prendre une petite place.

8-TITUS DE BAFFAIS : Il vient d'effectuer une série

de bonne sortie. C'est un cheval qui se prépare vite. Il est déjà à 100%, et découvre ici un engagement intéressant. Il peut avoir son mot à dire dans ce quinté. En tout cas, il sera à suivre tout au long de l'été.

9-AISLE STAND : Elle vient de décevoir à plusieurs reprises. Dans la foulée, elle découvre un engagement intéressant. Elle n'est pas encore à 100% mais vu son courage, elle est capable de s'immiscer dans la combinaison gagnante.

10-RADJAH DE VENEL : Malgré ses 8 ans, il s'est très bien comporté lors de ses sorties récentes. Lors de sa dernière sortie, il s'est incliné de peu pour la victoire. Cette fois, il sera défermé des quatre pieds. Bien engagé, il devrait jouer un rôle actif à l'arrivée de ce quinté.

11-REAL DE LOU : Actuellement, il prépare son retour en compétition. Samedi, il évoluera sur un parcours à sa convenance. Avec un déroulement de course limpide, il a les moyens de se placer.

12-QUARLOS : Il fait face à un bel engagement à l'occasion de ce quinté. Néanmoins, il n'a pas de marge à ce niveau. De plus, il est lent au départ. La longue ligne droite finale sera un atout pour lui. Il peut prendre une petite place.

13-STRIKING ACTIONS : Délicat mais doué, ce protégé de F. Leblanc reste sur deux sorti décevantes. Il trouve ici un engagement favorable sur une distance qu'il apprécie et sur un hippodrome qu'il connaît. Mais c'est tout ou rien avec lui.

14-SUD : Il avait montré des moyens en début d'année. En pleine forme, il mérite un large crédit dans ce lot qui n'a rien d'extraordinaire.

15-PRINCE DU VERGER : Ce fils d'Axe des Sarts est en très grande forme actuellement. Bien engagé au plafond des gains et évoluant ici dans sa catégorie, il constitue une possibilité pour la victoire.

PRONOSTICS

DOUM VOUS CONSEILLE

15 partants seront en piste ce samedi à Enghien, à l'occasion du prix de la Manche sur les 2875m avec recul de 25 m. Une course attelée des plus ouverte, où les surprises sont à prévoir.

NOTRE PROPOSITION

15 PRINCE DU VERGER

2 TURBO JET

5 STARTER DU RIB

6 REGGAE D'URZY

7 SPIRIT BEJI

10 RADJAH DE VENEL

14 SUD

8 TITUS DE BERFFAIS

MEFIANCE

1- 3- 4- 11

INCONTOURNABLES

15- 2- 6- 14- 13- 10- 5- 7

OUTSTYPES

9- 12- 13

LES CÔTE DE I.D.

15- 2- 6- 7- 10

NOTRE TICKET SECRET

15 - 2 - 6 - 15

15 - 14 - 6 - 10

15 - 2 - 6 - 1

15 - 14 - 6 - 1

15 - 2 - 6 - 7

15 - 14 - 6 - 7

15 - 14 - 6 - 8

15 - 14 - 6 - 8

15 - 2 - 6 - 14

15 - 14 - 6 - 4

CONCLUSION

5 STARTER DU RIB

15 PRINCE DU VERGER

2 TURBO JET

7 SPIRIT BEJI

10 RADJAH DE VENEL

4 ULK MEDOC

6 REGGAE D'URZY

8 TITUS DE BAFFAIS

SELECTION

1 TABBY POINT

14 SUD

12 QUARLOS

2 TURBO JET

6 REGGAE D'URZY

5 STARTER DU RIB

10 RADJAH DE VENEL

15 PRINCE DU VERGER

APTITUDES

Favoris : 2 - 6

En hausse : 14 - 12

Aptitude au parcours : 10- 5- 15

Drivers à suivre : F. Leblond-Maró

Entraîneur à suivre : U. Nordin

Surprise : 1-Tabby Point

PRONOSTICS DE YOUSOU

La course attelée de ce samedi qui aura lieu à Enghien sera courru par 15 trotteurs. Support du prix de Laval, cette compétition, qui s'annonce par conséquence sélective compte tenue de la distance 2875 m et les surprises seront assez grandes. C'est pourquoi notre choix portera entre autre sur des chevaux bien préparés comme: Tabby Point, Sud, Quarlos, TurboJet, Reggae d'Urzy, Starter du Rib.

Première synthèse : 1- 14- 12- 5- 15- 2

Nos valeurs sûres:

14 Sud : Il partira avec les faveurs de nombreux pronostiqueurs. Chance logique.

5 Starter Du Rib : Il prétend à la première place. Lord défi à relever.

2 Turbo Jet : Très bien affûtée, cette grande compétitrice est celle à abattre. Il faut compter sur elle pou une place sur le podium.

6 Reggae D'Urzy : Sa forme est étincellante. Ses prétentions sont tout à fait légitimes.

12 Quarlos : Il semble reprendre en grande forme. Impossible de faire bonco sur elle.

1 Tabby Point : Toutefois il retrouve des conditions de course très avantageuses.Chance évidente.

Résumé: 14- 5- 2- 6- 12- 1

Accessits: 15 Prince du Verger, 10 Radjah De Venel, 8 Titus Baffais

Outsiders: 9- 13- 4

BASE L'ESSOR

14- 5- 2

Forme saisonnière: 7- 3- 15- 14- 5- 2

Jack pot: 9- 13- 8- 10- 15- 14- 5- 2

Deuxième synthèse: 2- 10- 15- 6- 14- 5- 12- 1

A suivre: 7 Spirit Beji, 3 Ubriaco

SYNTHESE DES PRONOSTICS

Notre pronostic

JEU 1 : 2 15 6 4 10 5 14 7 13

JEU 2 : 10 2 15 1 8 6 14 3 9

JEU 3 : 2 10 8 5 4 7 13 15 12

JEU 4 : 15 6 11 2 8 5 11 4 3

JEU 5 : 6 7 10 2 5 4 12 15 9

JEU 6 : 6 2 4 5 10 1 15 3 11

Chance Régulière

2 - 6 - 5

Petites côtes

2

Entourage confiant

15-7-1-10-8-4-14

Chance évidente

12-3-9-13-11

Suggestions

Couplés

2 - 6 - 10 - 15

Trio

2 - 6 - 5

En direct des pistes

11 - 3

Journée mondiale de la maternité à moindre risque : UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ADOLESCENTES

Selon les statistiques de l'OMS, chaque année 16 millions de jeunes filles accouchent entre 15 et 19 ans et que 95% de ces naissances surviennent dans les pays en développement

Notre pays, à l'instar de la communauté internationale a célébré hier la Journée mondiale de la maternité à moindre risque.

Cette 9^e édition avait pour thème « La grossesse et ses conséquences chez l'adolescente en période de crise ». L'épouse du président de la République par intérim Mme Traoré Mintou

Doucouré en a présidé la cérémonie au camp des déplacés de Niamana en présence du ministre de la Santé Soumana Makadji.

La célébration de cette Journée est une invitation à la mobilisation contre la tragédie de la mortalité maternelle et néonatale. Selon le rapport de l'OMS sur la santé dans le monde publié en 2012, environ 8 000 décès

maternels sont enregistrés chaque jour dans le monde.

Les pays en développement payent le plus lourd tribut avec 99 % de ces décès dont 20 % surviennent en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les complications et les décès dus à la grossesse sont plus élevés chez les adolescentes.

Cette période est particulièrement critique en cas de grossesse, d'accouchement et des suites de couches.

Dans notre pays, les indicateurs de santé chez les adolescentes sont très préoccupants

selon l'enquête démographique de santé (EDS) IV réalisée en 2006.

Le taux de fécondité pour cette couche est de 188 pour 1000 dans la tranche d'âges de 15 à 19 ans, la prévalence contraceptive est de 5 % chez les filles de la même tranche.

Aussi, 6,8 % des filles sont enceintes de leur premier enfant avant 16 ans et l'âge du premier rapport sexuel est de 16,1 ans chez les filles.

Par ailleurs l'OMS estime que chaque année 16 millions de jeunes filles accouchent entre 15 et 19 ans et que 95 % de ces naissances surviennent dans les pays en développement.

Selon le ministre de la Santé, Soumana Makadji, il a été prouvé que la grossesse chez les adolescentes est un véritable problème de santé publique du fait du risque élevé de mortalité maternelle chez les moins de 15 ans. Ainsi, les complications au cours de la grossesse ou de l'accouchement sont les principales causes de décès chez les adolescentes dans la plupart des pays en développement.

Cet état de fait préoccupant peut s'accroître lors des situations de crise et d'instabilité. En effet, la crise qu'a connue notre pays a occasionné le déplacement de plusieurs personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays provoquant une situation de promiscuité qui expose les adolescentes et autres personnes vulnérables à l'exploitation sexuelle, aux abus sexuels ainsi qu'à la pédophilie.

Dans notre pays, le gouvernement et ses partenaires ont depuis plus d'une décennie mis en œuvre plusieurs actions qui ont contribué à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et

infantile. Le taux de mortalité maternelle est passé de 582 à 464 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2001 et 2006 selon les EDS III et IV.

Ce progrès est encourageant mais demeure insuffisant par rapport à la réalisation des Objectifs 4 et 5 du millénaire pour le développement, selon le ministre qui a souligné qu'il reste beaucoup à faire pour gagner le combat de la mortalité maternelle dans notre pays.

Les actions engagées doivent se poursuivre, voire s'intensifier. Dans le contexte actuel, une des actions consistera à encadrer les adolescentes dans leur milieu. Ceci nécessite une forte implication des communautés et des collectivités locales.

Cet engagement doit se construire autour de l'augmentation de la disponibilité aux services de santé maternelle, néonatale et infantile de qualité y compris la planification familiale. Il s'agira aussi de faire un plaidoyer pour un engagement fort des leaders et des communautés notamment l'affectation de ressources adéquates pour la santé maternelle, néonatale et infantile.

Appelant chacun jouer pleinement sa partition pour protéger les adolescentes contre les gros-

sesses à risque, le ministre a sollicité l'engagement de tous surtout au niveau local et communautaire pour des actions concertées.

En phase avec le thème de la journée, Mme Traoré Mintou Doucouré dira que la grossesse chez les adolescentes est un véritable drame vécu par les familles et l'adolescent tant sur le plan sanitaire que social. Cette situation est encore plus prononcée chez les adolescentes déplacées compte tenu du fait qu'elles ont perdu leurs repères.

Pour la mise en œuvre des actions en faveur d'une meilleure protection de cette couche fragile la Première dame a lancé un vibrant appel à tous, (ministres, autorités politiques, administratives et coutumières partenaires au développement) pour des actions concrètes à cet effet.

L'un des temps forts de cette cérémonie a été la remise des attestations de reconnaissance aux champions de la campagne « Tous et chacun ».

Il s'agit d'Aliou Aya, Mamadou Thiam, tous deux, députés à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux Pr Toumani Sidibé et Amadou Dolo.

M. A. TRAORÉ

PPM : À HAUTEUR DE MISSION, MALGRÉ LA CRISE

La Pharmacie populaire du Mali (PPM) garantit l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques. Et cela, malgré le contexte difficile consécutif à la crise sociopolitique actuelle que traverse le pays. L'assurance a été donnée par le président directeur général de la PPM, Dr Abrahamane Tounkara aux administrateurs réunis hier pour la 76^e session ordinaire du conseil d'administration de la structure. Les travaux de cette session se sont déroulés dans les locaux de la Pharmacie en présence de l'ensemble des administrateurs.

Les soubresauts de l'année 2012 (coup d'Etat et occupation des régions du nord) n'ont épargné aucun tissu économique, encore moins une structure comme la PPM chargée d'une mission de service public à travers l'importation des médicaments essentiels et autres dispositifs médicaux.

Or, le secteur de distribution des médicaments est un domaine très complexe. La crise a favorisé le foisonnement d'autres circuits parallèles qui ont brouillé les cartes et envahi le champ d'intervention de la PPM, a déploré le président directeur général, Dr Abrahamane Tounkara, président du conseil d'administration.

Cependant ces écueils n'ont pas pour autant empêché la Pharmacie populaire du Mali de faire face à sa mission. Ainsi dans sa politique d'approvisionnement des formations sanitaires publiques et privées, la PPM a privilégié l'achat des dénominations communes internationales (DCI). Ce choix de médicaments se justifie par la facilité d'approvisionnement, mais aussi et surtout par le coût de ces médicaments dix fois moins chers que les marques.

Ce qui est de nature à réduire considérablement les dépenses de santé, avec la garantie de la qualité et la traçabilité des médicaments tout au long de leurs circuits d'approvisionnement, a assuré le patron de la PPM. Cette dynamique a permis à la boîte de remplir son engagement contractuel vis-à-vis de l'Etat, au bénéfice des communautés, malgré les contraintes économiques et les objectifs sociaux amplifiés des embûches que la structure traverse au cours de ces derniers mois.

Malgré un environnement très difficile marqué par l'arrêt total des activités à Gao, Tombouctou et Kidal, les résultats enregistrés au cours de l'exercice sont jugés satisfaisants. Les indicateurs de gestion ont maintenu leur tendance

avec en toile de fond un chiffre d'affaires d'environ 7,5 milliards de Fcfa et un résultat d'exploitation net de 401,3 millions de Fcfa.

L'impact de cette dynamique a été la distribution des intrants à l'ensemble des programmes nationaux et aux structures publiques. Les malades ont été mis au cœur de ce dispositif de mise à disposition des produits pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire national. Cet élan sera maintenu tout au long de l'année en cours, a promis Dr Abrahamane Tounkara, annonçant que des dispositions sont envisagées pour atteindre cet objectif de performance.

Pour ce faire, la PPM travaille à l'obtention de la certification ISO. « Dans cet état d'esprit, l'autre priorité de la PPM est d'assurer qu'elle continue de poser les fondations de sa croissance pour affronter le futur avec beaucoup plus de professionnalisme à travers le renforcement de qualité

», a indiqué le PDG de la structure. Par ailleurs, la Pharmacie compte renforcer le dépôt de Mopti qui, dans les années à venir, constituera le second dépôt le plus important après celui de Bamako. Mopti sera alors le point d'approvisionnement des régions du nord.

Dr Abrahamane Tounkara a également souligné l'urgence pour la PPM à être plus alerte et encore plus vigilante et surtout dépendre de moins des budgets de l'Etat.

Ce qui lui permettra de gagner en autonomie et en efficacité dans un environnement plus que sujet à une évolution rapide, a-t-il estimé, avant de solliciter l'accompagnement et l'appui des partenaires techniques et financiers et d'autres intervenants à travers l'achat local de médicaments destinés à combattre la maladie sur l'ensemble du territoire national.

L. DIARRA

Promotion des femmes rurales : UNE CARAVANE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

L'ONG autrichienne « HOPE'87 » veut renforcer les capacités des femmes rurales membres d'associations et d'organisations féminines dans la zone frontalière avec le Burkina Faso. L'initiative a démarré la semaine dernière par un atelier à Finkolo, chef-lieu de la commune rurale du même nom dans le cercle de Sikasso. La session entre dans le cadre d'un vaste projet de l'UNESCO intitulé « Caravane éducative et culturelle » dont l'objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des filles et des femmes rurales au Burkina Faso et dans notre pays.

L'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence des autorités municipales, des représentants de l'ONG « HOPE'87 », des services techniques du Développement social, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Le projet éducatif et culturel sera mis en œuvre dans la zone frontalière entre notre pays et le Burkina Faso. Ce sont la province du Kéné Dougou au Burkina Faso et le cercle de Sikasso qui sont concernés.

Le projet va renforcer les capacités des membres des organisations féminines à l'exercice de leur rôle et responsabilités en leur donnant des outils pour la bonne gouvernance et les bonnes pratiques de gestion comptable et administrative.

La « Caravane éducative et culturelle » va consister à organiser 4 ateliers de formation pour le renforcement des capacités de 150 femmes membres de 30 associations féminines sur divers thèmes comme la définition de l'association, ses procédures de création, ses organes d'administration et de gestion ainsi que son fonctionnement. Le genre et l'égalité des sexes dans le développement sont également pris en compte.

Les participantes à l'atelier de Finkolo étaient venues des associations et organisations féminines des villages de la commune rurale du même nom.

Elles ont eu de larges informations sur le travail et le trafic des enfants, le mariage forcé, le sida, la scolarisation des filles, le paludisme.

S'inspirant de la tradition africaine basée sur l'oralité, une campagne de sensibilisation de masse à travers le théâtre-forum traitant les thèmes cités plus haut, sera entreprise, a annoncé Yacouba Traoré de « HOPES'87 ». La caravane éducative et culturelle se déplacera dans dix communes rurales et 60 villages repartis équitablement entre le Burkina Faso et le Mali.

Les associations et organisations féminines de la province du Kéné Dougou au Burkina et du cercle de Sikasso au Mali seront ainsi renforcées et redynamisées, a souligné Yacouba Traoré intervenant au nom du chargé de programme de HOPE pour l'Afrique de l'ouest, Abdarhamane Traoré.

Le maire de la commune rurale de Finkolo, Chaka Traoré qui présidait la cérémonie d'ouverture des travaux a remercié l'ONG autrichienne pour le choix de sa commune qui a déjà bénéficié de plusieurs prestations de la même ONG. Parmi ces actions, des activités de sensibilisation sur la nutrition et la promotion des bonnes pratiques traditionnelles de lutte contre la malnutrition menées entre 2010 et 2012.

Chaka Traoré a invité les participantes à tirer le maximum de profit des ateliers programmés qui constituent selon lui une opportunité certaine pour les associations féminines de la zone.

Les bénéficiaires de la formation de Finkolo ont montré beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt en participant activement aux travaux dont les facilitateurs étaient les techniciens des services du Développement social et de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, ainsi que de la santé de Sikasso.

F. DIABATÉ
AMAP-Sikasso

GRAND MERCI

Par la grâce de Dieu la guerre sera bientôt terminée

Du terrorisme notre Nation se sera débarrassée

Le pays retrouvera la paix et son passé glorieux

Il y aura la prospérité jusqu'à faire des envieux

Le Mali est indivisible et le restera toujours

Car à cela nous œuvrons tous les jours

Nous remercions chaleureusement la France

Qui a montré un bel exemple d'assistance

Nos remerciements vont aussi à tous les autres pays amis

Qui nous aident à combattre les ennemis

A tous ceux qui nous aident financièrement

Nous exprimons notre gratitude et notre attachement

Au geste de ceux qui nous offrent des dons en nature

Et à celui des donateurs de sang nous apprécions la juste mesure

Nous rendons hommage à tous les artistes pour leur contribution

Tout comme nous félicitons les médias pour leur quête d'information

Nous disons également merci à tous ceux qui par leur prière

Nous poussent vers la victoire dans cette aventure guerrière

Que Dieu accueille l'âme de tous ceux qui au front sont tombés

Et qu'il donne la santé ainsi que la longévité aux blessés

Que l'amitié entre les peuples soit sans égale

Et que se manifeste toujours la solidarité internationale

Puissent tous les peuples de l'univers se donner la main

Pour combattre le terrorisme qui n'aspire qu'au regain

Ce terrorisme qui ensanglante et tue aveuglément

De ce fait compromettant la paix gage de tout développement.

Sidy KONDO
ORTM

Chan 2014 : MALI-GUINÉE, UN DOUBLE DÉFI POUR LES AIGLES LOCAUX

Les éliminatoires du CHAN, Afrique du Sud 2014 entament ce week-end leur phase décisive. Au programme, huit rencontres en aller et retour, au terme desquelles les vainqueurs viendront s'ajouter aux trois équipes déjà qualifiées pour le grand rendez-vous du début de l'année 2014, à savoir l'Afrique du Sud, pays organisateur, la Libye et le Ghana qui ont chacun bénéficié du retrait de l'Algérie et du Bénin.

Le Nigeria qui avait évoqué la possibilité de déclarer forfait est finalement revenu sur sa décision et recevra à Kaduna l'équipe de Côte d'Ivoire. La compétition, ouverte aux seuls joueurs évoluant dans les championnats nationaux, permet de faire une évaluation de la qualité des effectifs locaux. Mais, comme c'est toujours le cas en cette période de l'année, certains joueurs, en pleine trêve d'intersaison, seront à court de compétition, d'autres auront accumulé les fatigues d'un championnat sur le point de se terminer. Dans ces conditions, tout peut arriver et la hiérarchie pourrait être bousculée.

Après Côte d'Ivoire 2009 et Soudan 2011, la 3^e édition de la compétition se déroulera pendant une année paire. Après avoir manqué la première édition et participé à la 2^e, la sélection nationale du Mali tentera d'être parmi les participants de la prochaine édition. Pour cela, les nôtres doivent dominer la Guinée.

Ils affronteront la Guinée ce samedi au stade Modibo Keita avant de faire le déplacement dans trois semaines à Conakry pour le match retour. Le technicien Djibril Dramé et son équipe ont commencé la préparation, il y a un mois avec deux séances d'entraînement par semaine. Cela a permis à l'équipe d'avoir 8 séances au mois de juin. S'entraînant matin et soir depuis son entrée à l'internat, dimanche vers 20 h, la sélection nationale locale prépare activement sa pré-compétition. Pour cette phase de



Djibril Dramé (en blanc, 3^e de gauche à droite) prodiguant des conseils à ses joueurs

la préparation, Djibril Dramé travaille les finitions, la cohésion et la complémentarité entre les joueurs.

Le 6 mars dernier, l'équipe nationale a perdu 1-2 dans un match amical contre le Maroc au stade Prince Moulay Abdellah de Marrakech. Ce match a permis au sélectionneur de noter certaines insuffisances comme la finition, la lenteur du jeu. Pendant les séances de préparation, Djibril Dramé s'est attelé à corriger ces insuffisances. « Nous pensons qu'après ce fameux match contre le Maroc nous avons compris qu'il y avait des insuffisances. Nous nous sommes attelés à les corriger. C'est pourquoi nous faisons les exercices de finition.

Au Mali, de l'équipe nationale senior jusqu'aux petites catégories, le problème de finition se pose avec acuité. Nous avons mis quelques exercices pour pouvoir corriger cela. Nous avons vu contre le Maroc que notre équipe était très lente. Nous avons travaillé sur ce plan pendant les

séances de préparation. Nous avons fait des exercices sous forme de jeux en mettant l'accent sur les touches de balle. C'est-à-dire, une, deux touches, histoire de pousser les joueurs à donner un certain rythme au jeu. Je pense que le travail que nous avons fait doit nous permettre d'améliorer nos joueurs. Mais le plus important est de faire un match pour savoir si la mayonnaise a pris ou pas », explique Djibril Dramé.

Pour ce match aller contre la Guinée, Soumaïla Diakité et ses coéquipiers sont favoris. Mais la tâche sera très ardue. On se rappelle, lors des éliminatoires de la précédente édition, notre pays a éliminé le Syli national de Guinée à ce stade. Nos sélections nationales (toutes catégories confondues) ont souvent dominé le Syli national dans les éliminatoires. Cette situation agace nos frères guinéens qui auront à cœur de renverser la tendance.

Ils sont donc superbement motivés pour affronter les Aigles

ce samedi au stade Modibo Keita. « Les Guinéens ont pris au sérieux ce match. Nous sommes en train de nous préparer à notre manière.

On est suffisamment bien préparé. Je vois que les jeunes ont envie de progresser, de faire et de prouver quelque chose. Dans ce cas, c'est plus facile de monter une équipe et de pouvoir se tirer d'affaires. L'état d'esprit du groupe est bon. Les joueurs ont un esprit de gagnant et sont très motivés pour relever le défi. Je suis convaincu que ça ne sera pas facile.

Mais on va tout mettre en œuvre pour pouvoir tirer notre épingle du jeu. Tout va bien à l'internat. Il y a une bonne ambiance et une entente parfaite. On voit qu'il y a une harmonie. Les joueurs se parlent, se côtoient, bavardent et se taquent. Au delà de tout cela, on voit qu'ils commentent entre eux les séances d'entraînement. C'est dire qu'ils en ont conscience et qu'ils veulent conjuguer leurs

efforts pour l'atteinte de notre objectif », ajoute le technicien Djibril Dramé.

Dans cette rencontre, le Syli national n'aura rien à perdre. Par contre, la pression sera sur les épaules de Moussa Koné dit Koffi et ses coéquipiers. L'équipe de Djibril Dramé affrontera la Guinée pour un double défi. En plus du ticket pour la phase finale de la compétition, la sélection nationale locale aura la lourde tâche de reconquérir le cœur des Maliens, après l'échec des nôtres dans les éliminatoires du Mondial 2014 et l'élimination au premier tour des juniors au Mondial, Turquie 2013.

Pour ces tâches, les joueurs sont conscients et le meilleur buteur du championnat national avec 18 réalisations, Moussa Koné dit Koffi appelle les supporters à sortir massivement et promettre des buts. Pour ce match contre la Guinée, Djibril Dramé a communiqué une liste de 23 joueurs.

Mais la liste initiale a connu deux changements. Le défenseur

central du Stade malien, Moussa Diango Coulibaly est parti mardi pour l'Iran pour un test tandis que celui du COB, Ousmane Diarra s'est fracturé la jambe mercredi matin aux entraînements. Le défenseur de l'ASKO, Ousmane Keïta est rappelé pour pallier ces absences. De cette liste, Djibril Dramé va devoir tirer 18 joueurs qui seront sur la feuille de match.

Dans ces éliminatoires, certaines rencontres comme celles de la zone Centre-Est entre l'Ethiopie et le Rwanda, et entre la Tanzanie et l'Ouganda n'auront lieu que la semaine prochaine. Quant aux matches de la Zone Sud, ils ont été décalés à la fin du mois, les équipes entamant le 6 juillet l'édition 2013 du tournoi de la COSAFA en Afrique du Sud.

L. M. DIABY

Samedi 06 juin au stade Modibo Keïta
17h : Mali-Guinée

LA LISTE

Gardiens :

Soumaïla Diakitébrahim Bosso Mounkoro Cheick Oumar Bathily CSD

Défenseurs :

Salif Coulibaly, Ousmane Diarra, Ousmane Keïta, Souleymane Konaté, Drissa Sangaré, Issiaka Samaké, Oumar Koné, Lassana Samaké

Milieux :

Cheick Mohamed Chérif Doumbia, Mandala Konté, Abdoulaye Sissoko, Boubacar Simpara, Idrissa Nama Laïco Traoré, Amara Mallé, Aboubacar I. Tounkara, Adama Traoré

Attaquants :

Moussa Koné, Mahamadou Doumbia, Mamadou Sidibé, Madou Dembélé

LES AUTRES OPPOSITIONS

Tunisie-Maroc
Sénégal-Mauritanie
Nigeria-Côte d'Ivoire
Burkina Faso-Niger
Cameroun-Gabon
RD Congo-Congo
Burundi-Soudan

Handball, championnat national et coupe du Mali : L'USFAS CONFIRME SA SUPRÉMATIE

La cérémonie d'ouverture de la troisième édition du championnat national couplé avec la coupe du Mali, nouvelle formule s'est déroulée lundi dernier au stade Mamadou Konaté. L'événement était présidé par le premier vice-président de la Fédération malienne de handball (FMH), Modibo Traoré en présence de plusieurs personnalités dont le premier responsable de l'équipe de handball de l'USFAS, le colonel Jacob Théra. Le match d'ouverture a mis aux prises l'USFAS et le Centre omnisports de Missabougou (COM) en dames. Dominatrices dans tous les compartiments du jeu, les militaires n'ont laissé aucune chance aux centristes de Missabougou étreillés sur un score sans appel de 23-10.

C'est la deuxième rencontre qui était la plus attendue car elle opposait le champion en titre, l'USFAS en messieurs et son dauphin le Mamahira de Kati. Mais les Katois n'ont pas fait le poids. Les militaires ont dominé cette rencontre de la tête et des épaules en s'imposant lourdement par un score de 31-17, soit quatorze points de différence. Et pourtant l'entraîneur-joueur Tiga Ouédraogo et ses coéquipiers avaient bien débuté la rencontre et résisté à la pression des champions en titre pendant la première période remportée avec seulement 7 buts de différence par les militaires (17-7).

Mais c'est au retour des vestiaires que les choses se sont compliquées pour l'équipe de la ville garnison. Car en quelques minutes, l'in-fatigable meneur militaire, Salif Doumbia "Soma" et ses coéquipiers vont creuser l'écart et tuer le suspense face des Katois complètement

débordés par la vivacité et la maîtrise technique de leurs adversaires. Finalement la rencontre s'est soldée par un score de 31-17 en faveur des militaires.

« Je suis très satisfait de la prestation de mon équipe, soulignera le patron de l'USFAS, colonel Jacob Théra. Les jeunes ont bien préparé ce championnat couplé avec la coupe du Mali et j'avoue que les résultats que j'ai eus aujourd'hui m'ont plu. J'encourage les jeunes malgré quelques imperfections. Je pense que les jeunes ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Il faut avouer que les adversaires qu'on a eus au niveau des dames et messieurs étaient à la hauteur et je crois que la suite va nous donner de très bons matchs de championnat. J'espère que ces équipes vont porter haut le flambeau national à l'extérieur », ajoutera l'officier militaire.

Quant au coach-joueur, Tiga Ouédraogo, il s'est dit satisfait de la prestation de ses joueurs qui malgré la défaite ont donné le maximum d'eux-mêmes. « La rencontre s'est bien passée. On peut dire que les enfants ont fait de leur mieux mais ce qui n'a pas marché chez nous c'était la deuxième mi-temps. Mais on a perdu une bataille et non la guerre. Il nous reste encore deux rencontres très importantes. La victoire est impérative pour nous pour prétendre jouer la finale », a analysé Tiga Ouédraogo.

Le premier vice-président de la FMH a expliqué que l'objectif de ce championnat en cette période, c'est la préparation de l'équipe nationale junior pour le championnat d'Afrique qui doit se dérouler au

Congo. « J'ai véritablement à la fois un sentiment de joie et de reconnaissance envers toutes les équipes qui participent à ce championnat que nous avons placé sous le signe de la paix et de la réconciliation nationale. Vous savez qu'avec la dure épreuve que traverse notre pays, il est très difficile de regrouper les jeunes venant des différentes régions et ensuite d'organiser une compétition d'une telle envergure. Ensuite nous avons décidé d'honorer la mémoire d'un des nôtres qui nous a quittés il y a deux semaines de cela. Il s'agit du commissaire Azer Keïta qui était le deuxième vice-président de la FMH », a-t-il expliqué.

Il faut rappeler que 14 équipes dont 7 en messieurs et autant en dames se sont qualifiées pour la phase finale du championnat national. Il s'agit de l'AS Biton, de l'AS Commune II, de l'USFAS, du Mamahira, du Sonni AC, du Centre Omnisport de Missabougou et du Debo en messieurs et du Centre Omnisport de Lafiabougou, de l'AS Commune II, du Sigui, de l'USFAS, du Centre Omnisport de Missabougou et du Debo en dames.

Boubacar THIERO

LES RÉSULTATS

Messieurs
USFAS-Mamahira : 31-17
Dames
USFAS-COM : 23-10

Classement FIFA : LE MALI PERD 5 PLACES

À l'issue des éliminatoires pour le Mondial 2014, mais aussi et surtout de la Coupe des Confédérations, la FIFA a dévoilé son classement mensuel des sélections nationales. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que des changements sont à noter à tous les niveaux. Sur notre continent, la Côte d'Ivoire conserve son statut de nation phare. Avec leur parcours sans faute lors des 4^e et 5^e journées des éliminatoires à la Coupe du monde, les Eléphants consolident leur 13^e rang mondial et se rapprochent un peu plus du top 10. Les hommes de Sabri Lamouchi ne sont qu'à 70 points de la Belgique (10^e). De son côté, le Ghana reste 2^e à l'échelle continentale mais perd 3 places sur le plan mondial.

Notre pays reste également 3^e nation africaine mais dégringole à la 28^e place mondiale soit 5 places perdus. Cela paraît logique après les deux matches nuls contre le Rwanda (1-1) et le Bénin (2-2) lors des 4^e et 5^e journées des éliminatoires du Mondial 2014. L'Algérie (34^e mondiale) profite de ses deux victoires contre le Bénin (3-1) et le Rwanda (1-0) pour reprendre la 4^e place au Nigeria (35^e mondial), qui se retrouve 5^e, après sa participation mitigée à la Coupe des Confédérations. Pour rappel, en vue du tirage au sort des rencontres de barrages pour le Mondial 2014, la CAF a indiqué que ce sera le classement FIFA du mois de septembre qui sera pris en compte. Les 10 nations continentales qualifiées pour le dernier tour seront alors réparties en deux chapeaux pour désigner les affiches.

La coupe des Confédérations et les qualifications pour la coupe du monde 2014 ont grandement influé sur le classement de ce mois. Le Brésil (9^eme, plus 13) réintègre ainsi le Top 10 grâce à son sans-faute en coupe des Confédérations et notamment son triomphe en finale contre l'Espagne, championne du monde et championne d'Europe en titre, ainsi que sa victoire face à la France en match amical avant le tournoi. L'Espagne conserve néanmoins la tête du classement, devant l'Allemagne et la Colombie, qui monte pour la première fois de son histoire sur le podium (3^eme, plus 4) grâce à ses bons résultats en qualifications pour la coupe du monde. Les Cafeteros sont désormais l'équipe

Coupe du monde U20 :

LE GHANA ROI DU SUSPENS

À terme d'une journée marquée par les deux premières prolongations et la première série de tirs au but dans cette Coupe du Monde U-20 de la FIFA, trois équipes ayant terminé en tête de leur groupe, dont deux favoris du tournoi, sont éliminées. La Colombie et le Portugal ont été respectivement surpris par la République de Corée et le Ghana tandis que le Chili a battu la Croatie dans les derniers instants.

L'Irak a confirmé qu'il était bien la révélation de Turquie 2013 en battant le Paraguay en prolongation et en supériorité numérique. La journée a été particulièrement favorable à l'Asie qui, pour la première fois dans l'histoire de la compétition, aura trois représentants en quarts de finale. L'Afrique n'a plus qu'un représentant en Coupe du monde des moins de 20 ans : il s'agit du Ghana. Les Black Satellites ont imité leurs aînés, les Black Stars, qui étaient aussi les seuls représentants de l'Afrique en quarts de finale de la Coupe du monde 2010. Les Ghanéens ont décroché leur billet pour le top 8 au forceps. Longtemps malmenés par le Portugal, les Black Satellites se sont imposés 3-2 sur le fil, en huitièmes de finale.

Le Portugal aurait pu quasiment tuer son huitième de finale contre le Ghana après 30 secondes de jeu. Servi par Bruma, Aladje se retrouve seul devant le but vide. Peut-être pour s'assurer une place dans le top 10 des vidéo-gags 2013, le buteur d'origine guinéenne s'arrange pour mettre le ballon au-dessus... (1^e). Les Lusitaniens dominant mais manquent d'efficacité dans le dernier geste. Aladje slalome dans la défense, donne à Ricardo dont le tir est arrêté par Eric Antwi (13^e). Les Africains procèdent par des contres et sur l'un d'eux, Moses Odjer envoie une belle frappe que José Sa parvient à boxer hors de sa lunette (15^e). Le gardien du CS Maritimo ne peut rien, en revanche, sur le coup de fusil de Kennedy Ashia des 20 mètres (0 - 1, 19^e).

Dès lors les affaires se compliquent pour la Seleccao. D'autant que le prodige aux cinq buts Bruma est parfaitement muselé par la défense des Black Satellites. Et qu'Antwi est dans un grand jour, en atteste son double arrêt au sol face à Andre Gomes et Ricardo (32^e). La partie semble mal engagée pour les Européens mais ceux-ci n'abdiquent pas. André Gomes tire de 25 mètres plein axe mais Antwi est encore sur la trajectoire (54^e). Ce n'est plus qu'une question de minutes. Bruma se réveille et à la sortie d'un uedoux, sa frappe enroulée trouve le poteau (71^e). Les Portugais se déchaînent alors. Sur un long centre, Edgar le remet en retrait à Tiago Ferreira qui de sept mètres fusille Antwi (1:1, 71^e). Deux minutes passent avant que ce même Edgar le ne plante une superbe tête décroisée dans le petit filet (2:1, 73^e).

On pense alors que les carottes ghanéennes sont cuites mais c'est mal connaître les Black Satellites. L'excellent Frank Acheampong déborde à gauche, centre fort, Yiadom Boakye reprend, c'est la confusion, Michael Anaba achève le travail (2 - 2, 79^e). Folie sur le banc ghanéen et pourtant ce n'est pas fini. Un coup franc excentré à gauche est frappé en force au premier poteau par Boakye, le mur détourne, José Sa ne peut contrôler, but (2 - 3, 85^e). Jusqu'au bout les garçons d'Edgar Borges se démenent mais ceux de Sellas Tetteh se battent sur tous les ballons. Les Black Satellites, qui n'ont jamais perdu en huitièmes de finale de U-20, rencontreront le Chili à Istanbul le 7 juillet aux quarts de finale.

sud-américaine la mieux classée. La Belgique (10^eme, plus 2) intègre quant à elle le Top 10 pour la première fois. La participation à la coupe des Confédérations a également porté ses fruits pour les autres demi-finalistes, l'Uruguay (12^eme, plus 7) et l'Italie (6^eme, plus 2) gagnant tous deux du terrain, tandis que les autres participants que sont le Mexique (20^eme, moins 3), le Nigéria (35^eme, moins 4), le Japon (37^eme, moins 5) et Tahiti (154^eme, moins 16) ont tous chuté dans le tableau.

Avec l'intense activité footballistique du mois dernier, pas moins de sept équipes ont gravi plus de 20 places : il s'agit du Cap-Vert (49^eme, plus 23), de l'Ecosse (50^eme, plus 24), de l'Autriche (54^eme, plus 22),

de la Guinée (61^eme, plus 24), de l'Arménie (66^eme, plus 23), du Sénégal (74^eme, plus 25) et de Malte (133^eme, plus 23). Par ailleurs, d'autres progressions permettent à la Bosnie-Herzégovine (14^eme, plus 1), au Pérou (19^eme, plus 11), à l'Albanie (37^eme, plus 1), au Cap-Vert, à la République dominicaine (90^eme, plus 4), au Tadjikistan (106^eme, plus 6) et à Guan (176^eme, plus 2) d'enregistrer ce mois-ci le meilleur classement de leur histoire. Outre les 16 matches de la coupe des Confédérations, 89 matches qualificatifs pour la coupe du monde et 29 matches amicaux ont été disputés le mois dernier. Le total des rencontres internationales "A" disputées jusqu'à présent s'élève ainsi à 440 cette année.

SAMSUNG

Triple Protector

Triple record d'efficacité,
de rapidité et de durabilité
et installation gratuite chez vous !

3

SAMSUNG

SAMSUNG SMART CARE
Garantie 24 mois

Samsung
TRIPLE PROTECTOR

Le split Triple Protector Samsung offre une meilleure durabilité ainsi qu'une meilleure fiabilité. Son puissant système de refroidissement, son contrôle constant de la tension et son revêtement anti-corrosion efficace vous permettent de profiter d'un air de refroidissement optimisé.

En ce moment l'installation de votre split Triple Protector vous est offerte !

ETAT FINANCIER DE NYÈSIGISO DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012

COMPTES DE RESULTAT		DIMF 2080	
Etat: MALI			
Etablissement : RESEAU COMBINE			
Date d'arrêté: 2012/12/ 31	D: AAO	F: 2/2	
P: Annuel	NS: MALX/XX	M: 1	(FCFA)
Code poste	31/12/2012	31/12/2011	
V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC INSTITUTIONS FINANCIERES	1 348 463	3 155 306
V1A	Interêts sur comptes ordinaires débiteurs	797 566	3 155 306
V1B	Organe financier	-	-
V1C	Caisse centrale	-	-
V1D	Trésor public	-	-
V1E	CCP	-	-
V1F	Banque et correspondants	797 566	3 155 306
V1H	Etablissements financiers	-	-
V1I	SFD	-	-
V1K	Autres institutions financières	-	-
V1L	Interêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	-	-
V1Q	Interêts sur dépôts à termes constitués	-	-
V1R	Interêts sur dépôts de garantie constitués	-	-
V1S	Interêts sur autres dépôts constitués	-	-
V2A	Interêts sur comptes de prêts	-	-
V2C	Interêts sur prêts à moins d'un an	-	-
V2G	Interêts sur prêts à terme	-	-
V2Q	Autres interêts	550 897	-
V2S	Divers interêts	550 897	-
V2T	Commissions	-	-
V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES	2 694 758 447	2 673 849 545
V3B	Interêts sur crédits aux membres ou bénéficiaires	2 694 758 447	2 673 849 545
V3G	Autres crédits à court terme	1 205 530 919	1 208 800 641
V3M	Interêts sur crédit à moyen terme	554 521 660	380 611 975
V3N	Interêts sur crédit à long terme	195 673 311	301 673 810
V3Q	Interêt sur créances douteuses ou litigieuses	-	-
V3R	Autres interêts	-	-
V3T	Divers interêts	58 094	-
V3X	Commissions	738 974 463	782 763 120
MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS D'INTERETS	2 696 106 910	2 677 004 851	-
V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	-	17 407 101
V4C	Produits et profits sur titres de placements	-	-
V4E	Produits sur opérations diverses	-	-
V4F	Commissions	-	-
V5B	Produits sur immobilisations financières	-	-
V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	-	-
V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participations	-	-
V5F	Produits et profits sur titres d'investissement	-	-
V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	5 464 955	17 407 101
V5H	Produits sur opérations de crédit bail	-	-
V5J	Loyers	-	-
V5K	Réprises de provisions	-	-
V5L	Plus-values de cession	-	-
V5M	Autres produits	-	-
V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	-	-
V5P	Loyers	-	-
V5Q	Réprises de provisions	-	-
V5R	Plus-values de cession	-	-
V5T	Autres produits	-	-
V5T	Produits sur opérations de location - vente	5 464 955	17 407 101
V5V	Loyers	-	-
V5W	Réprises de provisions	-	-
V5X	Plus-values de cession	-	-
V5Y	Autres produits	5 464 955	17 407 101
V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	-	-
V6B	Gains sur opérations de change	-	-
V6C	Commissions	-	-
V6F	PRODUIT SUR OPERATION HORS BILAN	-	-
V6K	Produits sur engagements de financements donnés des institutions financières	-	-
V6L	Produits sur engagements de financements donnés des institutions financières	-	-
V6N	Produits sur engagements de garantie donnés des institutions financières	-	-
V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres ou bénéficiaires	-	-
V6Q	Produits sur engagements sur titres	-	-
V6R	Produits sur autres engagements donnés	-	-
V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	-	-
V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	850 787	-
V6V	Produits sur les moyens de paiements	5 000	-
V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	845 787	-
V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS FINANCIERES	8 158 313	-
V7B	Plus - valeur sur cession d'éléments d'actif	-	-
V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	78 144	-
V7D	Divers produits d'exploitation financière	8 080 169	-
AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	16 255 266	-	-
AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	14 474 055	-	-
MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-	-	-
AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	-	-	-
CHARGE FINANCIERE NETTE	-	-	-
V8B	VENTES MARGE COMMERCIALE	568 435	-
V8C	VENTES DE DOCUMENTS	75 000	-
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	1 194 332	-	-
W4A	Produits divers d'exploitation	1 292 857	124 380 566
W4B	Redevances pour concession, brevets, licences, droits, et valeurs similaires	-	-
W4D	Jetons de présence et rémunération d'administrateurs gérants	-	-
W4G	Plus-values de cession	-	-
W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
W4J	sur immobilisations financières	-	-
W4K	Revenu des immobilisations hors exploitation	-	-
W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	-	-
W4M	Charges refacturées	-	-
W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
W4P	Autres transferts de charges	-	-
W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	-	-
W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
W51	Immobilisations corporelles	-	-
W52	Immobilisations incorporelles	-	-
W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 470 000	-
X50	REPRISE DU FOND POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	-	-
X51	REPRISE D'AMORTISSEMENT ET PROVISION SUR IMMOBILISATIONS	7 780 119	3 303 962
X54	Reprise d'amortissement des immobilisations	7 780 119	3 303 962
X56	Reprise de provision sur immobilisation	-	-
X6B	REPRISE DE PROVISION ET RECUPERATION SUR CREANCE AMORTIES	524 675 127	368 894 967
X6C	Reprise de provision sur créance en souffrance	-	-
X6D	Reprise de provision sur créance en souffrance de plus de 3 mois à 6 mois	71 208 044	298 120 735
X6E	Reprise de provision sur créance en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois	88 024 625	-
X6F	Reprise de provision sur créance en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois	76 580 915	355 061
X6G	Reprise de provision pour dépréciation des autres éléments d'actif	262 494 217	-
X6H	Reprise de provision pour risques et charges	-	-
X6I	Reprise de provision réglementée	-	-
X6J	Récupération sur créances amorties	25 467 326	70 419 171
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	145 834 956	198 026 545
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	-	-
L80	DEFICIT	-	-
X84	TOTAL PRODUITS	3 392 277 459	3 389 017 992

COMPTES DE RESULTAT		DIMF 2080	
Etat: MALI			
Etablissement : RESEAU COMBINE			
Date d'arrêté: 2012/12/ 31	D: AAO	F: 1/2	
P: Annuel	NS: MALX/XX	M: 1	(FCFA)
Code poste	31/12/2012	31/12/2011	
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC INSTITUTIONS FINANCIERES	137 972 253	179 506 182
R1A	Interêts sur comptes ordinaires créditeurs	4 614 967	-
R1B	Organe financier	-	-
R1C	Caisse centrale	-	-
R1D	Trésor public	-	-
R1E	CCP	-	-
R1F	Banque et correspondants	-	-
R1H	Etablissements financiers	2 577 778	-
R1I	SFD	-	-
R1K	Autres institutions financières	2 037 189	-
R1L	Interêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	946 005	-
R1N	Dépôts à termes reçus	-	-
R1P	Dépôts de garantie reçus	-	-
R1Q	Autres dépôts reçus	946 005	-
R2A	Interêts sur comptes d'emprunts	129 715 422	179 506 182
R2F	Interêts sur emprunts à moins d'un an	19 902 319	-
R2G	Interêt sur emprunts à terme	109 813 103	179 506 182
R2R	Autres interêts	-	-
R2T	Divers interêts	-	-
R2Z	Commissions	2 695 859	-
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES	87 469 887	80 086 194
R3C	Interêts sur comptes des membres ou bénéficiaires	87 469 887	80 086 194
R3D	Interêts sur comptes ordinaires créditeurs	896 588	-
R3F	Interêts sur dépôts à termes reçus	83 300 882	73 486 425
R3G	Interêts sur comptes d'épargne à régime spécial	-	-
R3H	Interêts sur dépôts de garantie reçus	-	-
R3J	Interêts sur autres dépôts reçus	-	-
R3N	Interêts sur emprunts et autres sommes dues	-	-
R3Q	Autres interêts	8 000	-
R3T	Commissions	3 264 417	6 599 769
MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	2 470 664 770	-	-
TOTAL DES CHARGES D'INTERETS	225 442 140	259 592 376	-
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1 551 900	-
R4C	Charges sur titres de placements	-	-
R4N	Commission dues	1 551 900	-
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-
R5C	Frais d'acquisition	-	-
R5D	Etalement de la prime	-	-
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	360 500	-
R5G	Charges sur opérations de crédit bail	264 500	-
R5H	Dotations aux amortissements	-	-
R5J	Dotations aux provisions	-	-
R5K	Moins-values de cession	-	-
R5L	Autres charges	264 500	-
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	-	-
R5N	Dotations aux amortissements	-	-
R5P	Dotations aux provisions	-	-
R5Q	Moins-values de cession	-	-
R5R	Autres charges	-	-
R5S	Charges sur opérations de location - vente	96 000	-
R5T	Dotations aux amortissements	-	-
R5U	Dotations aux provisions	-	-
R5V	Moins-values de cession	-	-
R5X	Autres charges	96 000	-
R5Y	Charges sur emprunts et titres subordonnés	-	-
R6A	CHARGE SUR OPERATION DE CHANGE	2 713 300	-
R6B	Perte sur opérations de change	-	-
R6C	Commissions	2 713 300	-
R6F	CHARGE SUR OPERATION HORS BILAN	-	-
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	-	-
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	-	-
R6N	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	-	-
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres ou bénéficiaires	-	-
R6S	Charges sur engagements sur titres	-	-
R6T	Charges sur autres engagements reçus	-	-
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	11 629 566	-
R6W	Charges sur les moyens de paiements	-	-
R6X	Autres charges sur prestation de services financiers	11 629 566	-
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	-	-
R7B	Moins - valeur sur cession d'éléments d'actif	-	-
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière	-	-
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	-	-
AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	-	-	-
AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	-	1 781 211	-
MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	2 470 664 770	-	-
AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	-	-	-
PRODUITS FINANCIERS NETS	2 468 883 559	-	-
R8G	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	6 162 285	91 735 322
R8J	Achats de marchandises	-	95 630 004
R8L	Stocks vendus	13 700	-
R8M	Variations de stocks marchandises	6 148 585	3 894 683
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATIONS	6 162 285	91 735 322	-
SO2	FRAIS DE PERSONNEL	848 197 975	800 084 933
SO3	Salaires et traitements	701 531 772	677 844 924
SO4	Charges sociales	146 666 203	122 240 009
S1A	IMPOTS ET TAXES	2 587 182	1 808 598
S1B	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	264 000	-
S1C	Autres impôts taxes et prélèvements assimilés versés au autres organismes des impôts	89 500	-
S1D	Impôts directs	34 000	-
S1G	Impôts indirects	12 000	-
S1H	Droits d'enregistrement et de timbres	36 000	-
S1J	Impôts et taxes divers	1 435 991	-
S1K	Autres impôts taxes et prélèvements assimilés versés au autres organismes	735 691	-
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSE D'EXPLOITATION	1 072 690 812	931 783 285
S2B	Services extérieurs	211 546 024	198 052 625
S2C	Redevances de crédit-bail	600 000	-
S2D	Loyers	64 399 707	-
S2F	Charges locatives et de co-propriété	4 549 435	69 794 760
S2H	Entretien et réparation	100 178 053	96 721 609
S2J	Primes d'assurance	5 268 612	11 086 626
S2K	Etudes et recherches	2 210 525	-
S2M	Frais de formation du personnel	15 423 360	14 122 785
S2N	Divers	14 916 332	6 346 945
S3A	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	802 267 782	637 275 636
S3B	Personnel extérieur à l'institution	54 952 832	41 033 708
S3C	Rémunération d'intermédiaire et honoraires	49 977 565	52 480 141
S3E	Publicité, publications et relations publiques	98 106 515	124 106 637
S3G	Transports de biens	1 307	



AGENCE MALIENNE DE PRESSE ET DE PUBLICITE

AAO N°: 02/AMAP/2013

1. Le Directeur Général de l'Agence Malienne de Presse et de Publicité invite par le présent appel d'offres les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n° 08-485/PRM du 11 août 2008, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux de construction des bureaux régionaux et clôtures de l'AMAP à Ségou. Les travaux sont constitués en un seul lot auquel chaque soumissionnaire peut prétendre : **Lot unique : Construction d'un bâtiment de la représentation régionale de l'AMAP et clôture à Ségou.**

2. L'Agence Malienne de Presse et de Publicité a obtenu du budget national, exercice 2013, le financement pour la réalisation des travaux de construction de ses bureaux régionaux et clôtures à Ségou. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché relatif à la construction desdits bureaux.

3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de 5 mois.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de : -Direction Générale de l'AMAP -BP 141 Bamako, Tél : 20 23 27 06

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Soixante Quinze Mille Francs cfa (75 000 F CFA).

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, Août 2009* publié par la Direction Générale des Marchés Publics.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **01 août 2013** à 10 heures date d'ouverture des plis et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de trois millions de francs CFA (3 000 000 F CFA). Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit de l'ouverture des plis.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture.

DIRECTION GÉNÉRALE CAISSE MALIENNE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 04/CMSS- 2013-06-26

La directrice générale de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale lance un Appel d'Offres Ouvert relatif à la fourniture des matériels informatiques à la Caisse Malienne de Sécurité Sociale.

Les prestations prévues dans le cadre du présent marché sont à réaliser dans un délai maximum de quarante cinq (45) jours.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les informations supplémentaires et examiner les dossiers d'Appel d'offres dans les bureaux de la direction générale de la caisse de Sécurité Sociale sise Hamdallaye ACI 2 000, BP : 484, Tél : 20 29 30 46/20 29 27 06 ; fax : 20 29 62 98.

Le dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cent mille francs CFA (100 000 F CFA).

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **jeudi 01 août 2013 à 10 heures 00mn** précises.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent le **jeudi 01 août 2013 à 10 h 00mn** précises dans la salle de conférence de la direction générale de la caisse Malienne de sécurité Sociale.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

N°01 MET-INFET du 03 Juillet 2013

Sur Financement du Budget National, le Directeur Général de l'Institut National de Formation en Equipement et en Transport invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du décret N°08-485/PRM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture de mobiliers et équipements de bureau et de matériels informatiques en lot unique.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres à la Direction de l'Institut National de Formation en Equipement et en transport Zone Industrielle Rue 957 Porte 352 BP : 1850, Tél : 20 21 38 12, Fax : 20 21 73 18 Bamako.

Le dossier d'appel d'offre pourra être acheté par les candidats, sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille Francs CFA (50 000 F CFA).

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 1er Août 2013 à 10 heures date d'ouverture des plis et être accompagnées d'une garantie d'offre de Cinq Cent Mille francs Cfa (500 000 F CFA).

Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **1er Août 2013 à 10 heures**, dans la salle de l'INFET.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

N°02 MET-INFET du 03 Juillet 2013

Sur Financement du Budget National, le Directeur Général de l'Institut National de Formation en Equipement et en Transport invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du décret N°08-485/PRM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réhabilitation de certains bureaux et de Construction d'un mur de clôture à Diatoula.

Les travaux sont constitués en deux (2) lots séparés : -Lot n°1 : réhabilitation de certains bureaux ; -Lot n°2 : construction d'un mur de clôture à Diatoula.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres à la Direction de l'Institut National de Formation en Equipement et en transport Zone Industrielle Rue 957 Porte 352 BP : 1850, Tél : 20 21 38 12, Fax : 20 21 73 18 Bamako.

Le dossier d'appel d'offre pourra être acheté par les candidats, sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille Francs CFA (50 000 F CFA) par lot.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 06 Août 2013 à 10 heures date d'ouverture des plis et être accompagnées d'une garantie d'offre de :

- Sept Cent Mille francs CFA (700 000 F CFA) pour le lot n° 1 et - Un Million Trois Cent Mille francs CFA (1 300 000 F CFA) pour le lot n° 2

Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **06 Août 2013 à 10 heures**, dans la salle de l'INFET.

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

Suivant récépissé de déclaration N°04-038 du 05 Août 2004 sur les associations en République du Mali, il a été créée une association dénommée **Association Malienne pour le Marketing Social (AMMS)**

Le siège social de l'association est situé à Magnambougou (Faso-Kanu), Rue 34, Porte 55 Bamako L'objectif principal de l'association est d'informer et sensibiliser la population cible sur la santé et la reproduction, la planification familiale et les IST/VIH et le Sida, etc Monsieur **Mamadou Traoré** est le président de l'association.

AVIS DE PERTE

Le Commissaire de Police du 4^{ème} arrondissement certifie avoir reçu de Fadjigui Kemenani, bou-langer à Bko, Sabalibougou Rue 224 Porte 4014, une déclaration de perte de la Notification de la parcelle sise à Sabalibougou maintenu Sect. Enregistré sous le N° JG/3.

Le Commissaire de Police du 2^{ème} arrondissement certifie avoir reçu de Mamadou Sidibé, à Sabalibougou, une déclaration de perte de son Permis N° GZ/4 Secteur B à Sabalibougou. Délivré à Bamako le 15/03/2001. Enregistré sous le N° 9614.

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

CERCLE DE KATI

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Dicko Arrondissement de Baguineda cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Habib Nantoumé Electro-mécanicien à Niamakoro cité UNICEF rue 58 porte 442 chez lui même Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Dicko parcelle N°//

Superficie du terrain : 03ha 97a 83ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Dicko Arrondissement de Baguineda cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Adama Nantoumé Ingénieur télécommunication à Kalaban-coro Kouloboulin rue 660 porte 199 Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Farako-Darani parcelle N°//

Superficie du terrain : 03ha 00a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Farako-Darani Arrondissement de Baguineda cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Yaya Sogodogo Cadre administratif à Faladié SEMA rue 800 porte 1620 Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Farako-Darani parcelle N°//

Superficie du terrain : 03ha 00a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

CERCLE DE KATI

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Digato Arrondissement de Sanankoroba cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Benin Coulibaly Comptable BDM S.A à Nioro Dianvely-counda chez lui même Rep du Mali.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Digato parcelle N°//

Superficie du terrain : 03ha 00a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Torokorobougou-Digato Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Amara Bagayoko Opérateur économique à Badalabougou SEMA rue 72 porte 43 près Hôtel Margot chez lui même Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Torokorobougou-Digato parcelle N°//

Superficie du terrain : 00ha 29a 36ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Nafadij Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Amara Bagayoko Opérateur économique à Baco-djironi SEMA rue 72 porte 43 près Hôtel Margot chez lui même Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Nafadij parcelle N°//

Superficie du terrain : 05ha 1a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Nafadij Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Amara Bagayoko Opérateur économique à Badalabougou SEMA rue 72 porte 43 près Hôtel Margot chez lui même Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Nafadij parcelle N°//

Superficie du terrain : 05ha 1a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Nafadij Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Amara Bagayoko Opérateur économique à Badalabougou SEMA rue 72 porte 43 près Hôtel Margot chez lui même Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Nafadij parcelle N°//

Superficie du terrain : 05ha 00a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 15 Juillet 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Tourela Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Diakaridia Coulibaly Magistrat demeurant à Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Tourela lot N°//

Superficie du terrain : 02ha 87a 24ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 25 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Gngona-coro Arrondissement de Baguineda cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Aboubacar Sidiki Traoré Transporteur à Baco(djironi) Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Gngona-coro

Superficie du terrain : 03ha 50a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 30 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-coro informe la population du village de Banko Koro sous-Préfecture de Kalaban-coro, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Mr Yacouba Katile inspecteur des Douanes domicilié à Kalaban-coura rue 195 porte 160.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Banko koro P N°BKR/0254

Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-coro informe la population du village de Banko Koro sous-Préfecture de Kalaban-coura, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Mr Yacouba Katile inspecteur des Douanes domicilié à Kalaban-coura rue 195 porte 160.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Banko koro P N°BKR/0316

Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-coro informe la population du village de Banko Koro sous-Préfecture de Kalaban-coura, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Mr Yacouba Katile inspecteur des Douanes domicilié à Kalaban-coura rue 195 porte 160.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Banko koro P N°BKR/044

Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-coro informe la population du village de Banko Koro sous-Préfecture de Kalaban-coura, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Mr Yacouba Katile inspecteur des Douanes domicilié à Kalaban-coura rue 195 porte 160.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Banko koro P N°BKR/044

Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-coro informe la population du village de Banko Koro sous-Préfecture de Kalaban-coura, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Mr Yacouba Katile inspecteur des Douanes domicilié à Kalaban-coura rue 195 porte 160.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Banko koro P N°BKR/095

Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-coro informe la population du village de Banko Koro sous-Préfecture de Kalaban-coura, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Mr Yacouba Katile inspecteur des Douanes domicilié à Kalaban-coura rue 195 porte 160.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Banko koro P N°BKR/0307

Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Gouani Arrondissement de Baguineda cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Kalifa Bou Sangaré Géologue domicilié à Baco-djironi rue 822 Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Gouani

Superficie du terrain : 03ha 76a 50ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 31 Janvier 2012 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Gouani Arrondissement de Baguineda cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Kalifa Bou Sangaré Géologue domicilié à Baco-djironi rue 822 Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Gouani

Superficie du terrain : 03ha 70a 88ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 31 Janvier 2012 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Gouani Arrondissement de Baguineda cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:

Nom et adresse du demandeur: Monsieur Kalifa Bou Sangaré Géologue domicilié à Baco-djironi rue 822 Bamako.

Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation : Situation du terrain : Gouani

Superficie du terrain : 03ha 70a 88ca L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 31 Janvier 2012 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

ETAT FINANCIER DE NYÉSIGISO DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012

Etat: MALI		SITUATION PATRIMONIALE OU BILAN		DIMF 2000	
Date d'arrêté:2012/12/ 31		Etablissement :RESEAU COMBINE		F: 2/2	
P: Annuel		D-AAO NS:MALX/XX		M: 1 (FCFA)	
Compte	PASSIF	31/12/2012	31/12/2011	Montant	Montant
F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 675 851 754	2 158 581 674	-	-
F1A	Comptes ordinaires créditeurs	-	-	-	-
F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	28 402 846	37 711 673	-	-
F2B	Dépôts de garanties reçus	-	-	-	-
F2C	Dépôts à terme reçus	-	-	-	-
F2D	Autres dépôts reçus	28 402 846	37 711 673	-	-
F3A	Comptes d'emprunts	1 613 287 173	2 014 160 257	-	-
F3E	Emprunts à moins d'un an	300 000 000	-	-	-

Avis-Annonces

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DE LA SANTE
N°0180/MS – SG du 28 juin 2013

1 OBJET DE L'APPEL D'OFFRES:
Le Ministère de la Santé lance par le présent avis, un appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de matériels biomédicaux, de réactifs et de consommables pour le suivi biologique des PVVIH destinés à la Cellule de Coordination du Comité Sectoriel de Lutte contre le VIH/Sida (CSLS) du Ministère de la Santé, en un (01) lot.

2 LIEU DE CONSULTATION DU DOSSIER :
DFM du Ministère de la Santé (MS), NTOMIKOROBOUGOU, Tél. : (223) 20 22 53 61

3. COÛT DE CESSION DU DOSSIER : Cent mille (100 000) francs CFA non remboursables.

4. DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Le vendredi 09 août 2013 à 10 heures à la DFM du Ministère de la Santé.

5. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :
Quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

6. LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS : L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des représentants des candidats qui désirent y assister le vendredi 09 août 2013 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), sise à NTOMIKOROBOUGOU.

7. SOURCE DE FINANCEMENT : Budget National, Exercice 2013.

8. CAUTION DE SOUMISSION : Huit millions (8 000 000) F CFA.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le Ministère de l'Agriculture, lance un avis d'appel d'offres pour LA FOURNITURE ET DISTRIBUTION D'INTRANTS AGRICOLES EN FAVEUR DES PRODUCTEURS DANSE LESA REGIONS DE KAYES, KOULIKORO, SIKASSO, SEGOUGAO, TOMBOUCTOU, KIDAL ET MOPTI ET LES REGIONS NORD DU MALI EN (04) LOTS (Semences de riz en 02 lots et d'Engrais en 02 lots) :
au compte du Ministère de l'Agriculture.
La présente fourniture est financée par les Pays-Bas.
Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture, route de Koulouba, tél. : 20 23 01 57 / 20 22 62 92 BP 61 –Bamako- Mali moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA.**
Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **Vendredi 19 juillet 2013 à 90 heures** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **Cinq Millions (5000 000) Francs CFA.**
Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **Vendredi 19 juillet 2013 à 90 heures** dans la salle de conférence de la Direction des Finances et du Matériel (DFM).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

1. Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants lance un appel d'offres ouvert pour la fourniture de matériels informatiques et bureautique en deux (02) lots :
Lot n°1 :
-Quatre vingt quinze (95) ordinateurs de bureau ;
-Quinze (15) ordinateurs portables ;
-Cinq (05) disques durs externe de capacité 500 Go.
Lot n°2 :
-Quatre vingt quinze (95) imprimantes de bureau ;
-Quatre vingt quinze (95) onduleurs 650 VA ;
-Deux (02) onduleurs 10 KVA ;
-Dix (10) photocopieuses de tables ;
-Cinq (05) scanners couleur à plat ;
-Deux (02) rétroprojecteurs
-Deux (02) imprimantes en couleur.
2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de
-la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants.
- Face « Lycee Askia Mohamed », route de Koulouba, BP : 293 Téléphone 20 23 95 20, Bamako.
3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA.
4. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **jeudi 25 Juillet 2013, à 10 heures** dans la salle de réunion du **Ministère de la Défense et des Anciens Combattants.**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

N° 002 /DRB-G du 28/06/2013
1. La Direction Régionale du Budget de Gao invite par le présent appel d'offre les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 8 du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008, portant **procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public** à présenter leurs offres sous pli fermé leurs offres pour :
2. Lot n°1 : Travaux de Réhabilitation des PIV de Tondibi, Koïma, Boya et Monzonga à Gao
Lot n°2 : Travaux de rénovation des bureaux de l'Antenne du PAPIV à Bamako
3. La Direction Régionale du Budget de Gao a obtenu, du Budget d'Etat Exercice 2013, le financement pour la réalisation des activités du Projet d'Aménagement des PIV (PAPIV), de Gao. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution des marchés d'une part des **Travaux de Réhabilitation des PIV de Tondibi, Koïma, Boya et Monzonga**, d'autre part les **Travaux de rénovation des bureaux de l'Antenne du PAPIV.**
4. Les travaux sont à réaliser dans un délai maximum de **90 jours pour le lot 1 et 30 jours pour le lot 2.**
5. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de :
-Direction Régionale du Budget de Gao sise à la Direction Générale du Budget de Bamako
-Projet d'Aménagement des PIV (PAPIV) dans la Région de Gao, Tél : 76 07 84 75
Les soumissionnaires intéressés peuvent pour un lot ou pour l'ensemble des deux lots. Le DAO pourra être acheté par les candidats pour un montant non remboursable de **50 000 FCFA.**
6. Les clauses des IS et celles du CCAg sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour l'Passation des Marchés de Travaux, **Avril 2009**, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.
7. **Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 31 juillet 2013 à 10 H 00** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **Lot 1 : 1 000 000 FCFA et lot2 : 250 000 FCFA.** Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant l'ouverture des plis.
8. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **31/07/2013. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 31/07/2013 à 10 H 00** à la Direction Régionale du Budget de Gao sise à la Direction Générale du Budget de Bamako.

COMMUNIQUE

RÉSEAU DE MICRO-INSTITUTIONS DE CROISSANCE DE REVENUS (RMCR)
Mr Lamine DIAKITE, agent de Crédit en service au RMCR, à l'agence de Kolokani, absent de son poste depuis le 25 juin 2013, est prié de reprendre le service au plus tard le 08 Juillet 2013, délai de rigueur, faute de quoi il sera considéré comme démissionnaire.

AVIS DE RECRUTEMENT

HANDICAP INTERNATIONAL
Handicap International (HI) recrute pour ses activités au Mali un **Chef de projet WASH** (diplômé, expérimenté).
L'offre détaillée est disponible sur le site et au bureau HI Badalabougou SEMA, Rue 136, Porte 924 à Bamako ou quartier Banguétaba à Sévaré (face au centre Jean Bosco). Candidatures à envoyer à ou aux adresses indiquées ci-dessus avant le **15 juillet 2013.**

HANDICAP INTERNATIONAL
Handicap International (HI) recrute pour ses activités au Mali des **Mobilisateurs sociaux Volet Psychosocial.**
L'offre détaillée est disponible sur le site et au bureau HI Badalabougou SEMA, Rue 136, Porte 924 à Bamako ou quartier Banguétaba à Sévaré (face au centre Jean Bosco). Candidatures à envoyer à ou aux adresses indiquées ci-dessus avant le **15 juillet 2013.**

AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

CERCLE DE KATI

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Sikoulou Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Madame Dado Diakité Ménagère à Boukassoumbougou près du marché Bamako.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Sikoulou PN° KSO/2/5
Superficie du terrain : 00ha 20a 30ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.
Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Sikoulou Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Madame Dado Diakité Ménagère à Boukassoumbougou près du marché Bamako.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Sikoulou PN° KSO Bis/25
Superficie du terrain : 00ha 23a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.
Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Sangarebougou Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Monsieur Oumar Diallo Thérapeute à Boukassoumbougou-kouloubeni rue 724 porte 1 Bamako.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Sangarebougou PN° EN/3a
Superficie du terrain : 00ha 06a 25ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.
Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Sangarebougou Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Monsieur Oumar Diallo Thérapeute à Boukassoumbougou-kouloubeni rue 724 porte 1 Bamako.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Sangarebougou PN° EN/3b
Superficie du terrain : 00ha 06a 25ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.
Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Kourale Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Fanta Diakité Ménagère Sang Allah-Koloni C/Kati.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Kourale PN° KBT/27
Superficie du terrain : 00ha 04a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION CERCLE DE BAMAKO

Au livre foncier de la commune I du district de Bamako, suivant réquisition N°328, déposée le 04 juin 2013, régisseur des biens demeurant à Bamako et domicilié à Bamako, le Chef de Bureau des Domaines demande l'immatriculation au livre foncier de la commune I du district de Bamako, d'un immeuble urbain bâti, consistant d'une contenance totale de 06a 29ca, situé à Boukassoumbougou en commune I du district de Bamako, connu sous le nom de Monsieur Naba Fané et borné à l'Est par la parcelle N°23, au Sud par la parcelle N°25, à l'Ouest par la parcelle N°19, au Nord par la parcelle N°20.

Le dit immeuble urbain bâti appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir:
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de première instance de la commune I du district de Bamako.

CERCLE DE KATI

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°1424, déposée le 23 Mai 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°34/B demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 05a 40ca, situé à Kati Farada du cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Famakan Kelta et borné au Nord-Est par la RN3, au Sud-Est par une rue, au Sud-Ouest par la parcelle 34/D, au Nord-Ouest par la parcelle 34/A.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir:
Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

AVIS DE BORNAGE CERCLE DE KATI

Le Lundi 29 Juillet 2013 à 08 heures 00 du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sinsina parcelle IKS/4, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 06a 97ca connu sous le nom de Ibrahim Camara et borné au Nord-Est par une servitude de passage, au Sud par la parcelle N°IKS/6, à l'Ouest par une servitude de passage.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Kati, suivant réquisition du 29 Mars 2013, sous le N° 341.
Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 29 Juillet 2013 à 08 heures 00 du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sinsina parcelle IKS/3, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 36a 17ca connu sous le nom de Ibrahim Camara et borné au Nord par la parcelle N°IKS/2, à l'Est par une servitude de passage, au Sud par une servitude de passage, et à l'Ouest par la parcelle de Mamadou Kone.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Kati, suivant réquisition du 29 Mars 2013, sous le N° 339.
Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 29 Juillet 2013 à 08 heures 00 du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sinsina parcelle IKS/6, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 44a 21ca connu sous le nom de Ibrahim Camara et borné au Nord par la parcelle N°IKS/4, à l'Est par une servitude de passage et la parcelle N°IKS/7, au Sud par la parcelle N°IKS/8, et à l'Ouest par une servitude de passage.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Kati, suivant réquisition du 29 Mars 2013, sous le N° 340.
Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO CERCLE DE KATI

Le Sous Préfet de Kalaban-Coro informe la population du village de Banko Koro Sous-Préfecture de Kalaban-Coro qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Mme Hadiarotou Sene domiciliée à Kalaban-Coura rue 195 porte 160.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Banko Koro PN°BKR/090
Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-Coro informe la population du village de Banko Koro Sous-Préfecture de Kalaban-Coro qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Monsieur Mamadou Magassa ouvrier domicilié à Torokorobougou rue 320 porte 173.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Banko Koro PN°BKR/034
Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-Coro informe la population du village de Banko Koro Sous-Préfecture de Kalaban-Coro qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Mme Hadiarotou Sene domiciliée à Kalaban-Coura rue 195 porte 160.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Banko Koro PN°BKR/0104
Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-Coro informe la population du village de Banko Koro Sous-Préfecture de Kalaban-Coro qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Mme Hadiarotou Sene domiciliée à Kalaban-Coura rue 195 porte 160.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Banko Koro PN°BKR/088
Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-Coro informe la population du village de Banko Koro Sous-Préfecture de Kalaban-Coro qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Mme Hadiarotou Sene domiciliée à Kalaban-Coura rue 195 porte 160.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Banko Koro PN°BKR/0101
Superficie du terrain : 00ha 25a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain 21 Juillet 2013 à partir de 10 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Sous Préfet de Kalaban-Coro informe la population du village de Banko Koro Sous-Préfecture de Kalaban-Coro qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Mme Hadiarotou Sene domiciliée à Kalaban-Coura rue 195 porte 160.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Banko Koro PN°BKR/18
Superficie du terrain : 00ha 50a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Sikoulou Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Monsieur Oumar Diallo Thérapeute à Boukassoumbougou-kouloubeni rue 724 porte 1 Bamako.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Sikoulou PN° KSO Bis/14
Superficie du terrain : 00ha 17a 50ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Sangarebougou Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Monsieur Oumar Diallo Thérapeute à Boukassoumbougou-kouloubeni rue 724 porte 1 Bamako.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Sangarebougou PN° EN/3b
Superficie du terrain : 00ha 06a 25ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Kourale Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Fanta Diakité Ménagère Sang Allah-Koloni C/Kati.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Kourale PN° KBT/27
Superficie du terrain : 00ha 04a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Kourale Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Fanta Diakité Ménagère Sang Allah-Koloni C/Kati.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Kourale PN° KBT/27
Superficie du terrain : 00ha 04a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Kourale Arrondissement de Kalaban-coro cercle de Kati, qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
Nom et adresse du demandeur: Fanta Diakité Ménagère Sang Allah-Koloni C/Kati.
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
Situation du terrain : Kourale PN° KBT/27
Superficie du terrain : 00ha 04a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 18 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d' y envoyer leurs représentants.

VACANCE DE POSTE

DIAKONIA AU MALI



N°0003/diakonia/2013

Diakonia au Mali lance par le présent avis, un appel d'offre ouvert pour la formation sur le leadership féminin.

L'objectif de la dite formation est d'outiller le personnel des ONG partenaires à mieux conduire le processus de renforcement des capacités des OSC, à travers une meilleure connaissance des outils et pratiques pouvant transformer les femmes en leaders capables d'engager des changements de comportements auprès des décideurs pour la défense de leurs droits

Les termes de références sont disponibles au secrétariat de la représentation nationale de Diakonia à Bamako, sis à Hamdallaye ACI 2000, Rue 349 Porte 356, BP : E1944, téléphone : 20 29 92 75 email : fatou.diakonia@afribonemali.net

Les consultants et bureaux intéressés par cette offre feront parvenir sous pli fermé et en français leur dossier de candidature à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le **17 juillet 2013 à 15H00.**

VACANCE DE POSTE

PREMIÈRE AGENCE DE MICROFINANCE – MALI S.A



TITRE: Auditeur Interne (REF : AUIN001)
TYPE DE CONTRAT : CDI
NOMBRE DE CANDIDATS : 01
LOCALISATION: Direction Nationale à Sévaré/Mopti
DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES: 12 Juillet 2013 à 17 heures

La Première Agence de Micro Finance (PAMF) a été créée en 2005. Elle travaille avec ses partenaires locaux et internationaux afin de fournir des services financiers aux plus démunis et aux petites entreprises, particulièrement dans les zones les plus reculées. La PAMF emploie aujourd'hui plus de 120 salariés dans trois pays (Burkina, Mali, Côte d'Ivoire) et dispose d'un réseau de 9 agences.

PINCIPALES RESPONSABILITES ET TACHES :

- Contrôler l'application des dispositions légales et réglementaires, ainsi que le respect des normes et procédures internes de la PAMF ;
- Vérifier l'exactitude des informations comptables et financières, ainsi que la fiabilité des moyens utilisés pour gérer les flux d'information ;
- Détecter les anomalies et les zones de risques ;
- Diagnostiquer les causes des dysfonctionnements et évaluer les conséquences potentielles ;
- Conduire des entretiens avec le personnel des structures auditées et collecter les documents probants ;
- Apprécier la qualité du portefeuille de crédits par des analyses de dossiers et des rencontres avec les clients ;
- Etablir des constats et préconiser des solutions, ainsi qu'un plan d'actions correctives ;
- Toute autre tâche qui lui sera demandée par son superviseur et entrant dans le cadre de ses compétences.

PREREQUIS : - Bac + 4/5 Sciences de Gestion / Finance ;

- Au moins deux (2) ans d'expérience significative dans le domaine (Cabinet/Audit Interne) ;
 - Etre apte à concevoir, développer et faire évoluer des outils et des systèmes d'audit performants ;
 - Etre capable de rédiger des rapports qualitatifs des différentes missions d'audit ;
 - Disposer de connaissances comptables et être capable d'évaluer les risques sur crédit ;
 - Utiliser les outils bureautiques (Word, Excel...)
 - Savoir faire preuve de tact, de rigueur et de fermeté ;
 - Maîtriser parfaitement le français et une langue nationale, être à l'aise en anglais ;
 - Savoir communiquer, être à l'écoute, être capable de suivre une démarche méthodologique structurée ;
 - Pouvoir travailler en équipe dans un esprit de coopération et de cohésion ;
 - Faire preuve de sa capacité à conduire une démarche analytique et disposer d'un bon esprit de synthèse ;
 - et par-dessus tout, être motivé par de réelles valeurs, être engagé, intègre, promouvoir l'apprentissage et le développement personnel.
- Merci d'adresser votre candidature (CV actualisé + Lettre de Motivation) en indiquant les références du poste à l'adresse électronique : recrut@pamfwa.org.**
Seuls les candidats retenus seront contactés.

Vie de couple : LA FORCE DES MOTS

Il n'est pas rare d'entendre un homme marié ironiser sur son sort : « nul ne sait l'avenir. Si j'avais su je n'allais jamais me marier. » Heureusement, que la plupart, des hommes ne voient pas le mariage sous cet angle. Il existe dans chaque couple des moments, où la communication n'est pas optimale, mais son absence est à la base de plusieurs querelles dans les foyers.

L'homme aussi bien que la femme aime que l'autre l'apprécie, lui porte de la considération et du respect. Actuellement dans notre pays, le taux de divorces augmente d'année en année. Ce dérèglement familial et social inquiète fort les anciens et mêmes les générations actuelles. La majorité des couples défaits pouvaient éviter d'être dans cette situation peu enviable. Pourquoi les jeunes couples d'aujourd'hui oublient vite qu'ils se sont présentés dans la liesse devant l'officier d'état civil le jour de l'union sacrée ? « C'est un sacrilège de feindre de jurer devant ton pays, ta communauté, tes parents, tes amis que tu te maries pour le meilleur et le pire. » déplore le vieux commerçant Moriba. Les causes les plus fréquentes des divorces découlent généralement de l'incompréhension. Une bonne communication à cet effet peut être le remède.

Il est avéré que dans toutes les familles du Mali depuis la petite enfance la femme apprend à respecter et à obéir à son mari. A devancer ses désirs et à lui faire plaisir. Les vieilles se chargent de donner des conseils dans ce sens. Des valeurs comme savoir parler ou aborder son mari et comment le maintenir sous son influence sont enseignées à la jeune fille.

En milieu bambara, par exemple, il est formellement interdit à la femme d'appeler son conjoint par son nom à plus forte raison de l'interpeller avec arrogance. Nos grand-mères appelaient leurs maris : « Kôké », « Gouatiguikè », « Ne ka sot

Ils peuvent apaiser, galvaniser, égratigner et même blesser à mort



Excuses-moi Kokè, ton déjeuner est prêt !
Donnes-moi deux minutes pour te l'apporter un peu plus frais !

Je t'en prie Fifi ! Prends ton temps !

gui ». Nos mamans pour ne pas faire comme leurs mères appellent généralement leur moitié par son nom de famille « Traoré », « Coulibaly », « Sangaré ». Le modernisme va influencer les nouvelles mariées des villes. Elles préfèrent appeler leurs tendres époux sous le sobriquet de : « Papou Fa » et « Mamie Fa » (le père de Papou ou de Mamie). La récente génération d'épouses fait malheureusement fi de toutes ces valeurs et traditions. Elle a imaginé une nouvelle manière de s'adresser à son conjoint. Les surnoms typiquement occidentaux sont donnés aux maris : « Papa », « Tonton » « Chéri », « Bébé », « Mon petit cœur » etc. Cependant si ces épouses modernes ont un nom câlin pour leur conjoint, elles ne les pronon-

cent dans la plupart des cas que quand elles se retrouvent entre elles. Hélas ! La majorité d'entre elles ont un sérieux problème pour cajoler leur douce moitié surtout en public. Ce qui est dommage. Les nouvelles mariées de nos jours sont nombreuses à interpeller leurs maris en ces termes : « Hé Toi ! ». Tu ne les verras jamais l'appeler par son nom. Elles ne mettent aucune affinité encore moins de la tendresse dans leurs propos.

INACCEPTABLE. Que comprendre de cette réaction venant surtout d'une épouse qui a fréquenté l'école ? Plusieurs raisons sont évoquées par ces dames pour se défendre. Elles doivent savoir qu'une touche douce crée un homme doux.

Ainsi, des mots tranquilles et réceptifs assurent votre homme. En revanche, les tons sévères transforment l'homme en bête sauvage qui voit sa femme comme un ennemi.

Les tons véhéments transforment le mari. Il prend comme un défi les adresses maladroites de sa femme. Alors rien qu'en sachant bien leur parler les maîtresses de maison pourront transformer à leur guise leurs époux. Il suffit juste d'ouvrir le cœur avant d'ouvrir la bouche. Il va falloir que les femmes sachent comment communiquer avec leurs hommes. Il existe mille manières de le faire. Dans ce dessein aucune tradition et coutume, aucune religion ne doit être une entrave. Tous ces concepts exigent de la femme de mettre en valeur son homme. Que les maladroites qui ne savent pas s'adresser avec diplomatie au mari ne se gênent plus ; il n'est pas indécent d'appeler son conjoint par un nom affectif. Bien au contraire !

La vieille Rokia flétrit le comportement inacceptable de certaines épouses dites modernes. Elle ne tolère pas qu'une femme bien éduquée puissent appeler son mari par son vrai nom encore moins l'interpeller en public. « L'épouse exemplaire adopte un ton bas presque un murmure en parlant à son mari même dans l'intimité » a insisté notre vieille le regard mélancolique. Elle trouve que les femmes de notre génération sont d'une arrogance effroyable. La grand-mère Rokia a décidé de ne plus rendre visite à sa petite fille après avoir assisté à une scène qu'elle juge dramatique entre celle-ci et son époux. Cette épouse d'une époque révolue a partagé son amertume avec nous : lorsque le chef de famille est revenu du travail son épouse, la petite fille de Rokia, ne l'a pas accueilli. Elle n'a même pas répondu au salut de son mari. Comble de l'irrespect ! Cette épouse « très moderne » ne s'est pas donnée la peine de présenter le repas à son mari. Elle s'est contentée de lui demander s'il veut manger ou

pas ? Pour ne rien arranger la petite fille de notre interlocutrice a entamé une chaude discussion avec son époux devant les enfants et des membres de la grande famille. L'épouse a osé confondre son jeune mari au grand désarroi de grand-mère Rokia dont le jugement est sans appel. « Vous savez, a-t-elle commenté, rien n'est plus terrifiant que d'entendre une épouse dire à son mari : « Je sais mieux que toi ce que tu penses ». « Je comprends maintenant les raisons qui font grimper le taux de divorce. Il est impérieux que la jeune génération opère une prise de conscience. L'homme est fait pour être respecté, chéri, amadoué par sa femme » conclut-elle. Il faut savoir parler aux hommes non pas pour éviter les querelles mesquines mais aussi pour obtenir tout de lui.

Mme Sow Oumou Ly, une autre personne âgée, nous livre quelques recettes de communication. Elle est convaincue qu'une femme peut se plaindre en restant polie et souriante. Elle propose des phrases modèle pour détendre l'atmosphère : « je voulais simplement dire ... », « tu sais mon cher pourquoi je parle ainsi » et « tu as toujours été

gentil ... tu ne décevras pas ». Mme Sow déplore le fait que les femmes critiquent plus qu'elles ne louent leurs époux.

Cette épouse modèle conseille à la jeune génération de soigner leur façon de parler ou d'aborder leurs époux. Il n'est point nécessaire si tu veux du répondant de tenir les propos suivants devant son mari : « pourquoi tu te comportes ainsi ? « Essaie de bouger un peu » Aucun homme aussi doux soit-il ne supporte ce ton irrespectueux affirme la mère Sow. Elle propose la phrase correcte : « veux-tu, s'il te plaît m'aider à faire ceci ou cela. Croyez moi la réponse sera « oui ! » avec le sourire à l'appui ».

Il n'est pas interdit que les charmantes contredisent leurs époux. Cela se fait avec tact et finesse. Le dernier conseil de Mme Sow est très constructif : l'épouse doit toujours porter la contradiction avec diplomatie : « c'est vrai ce que tu me dis mais, je pense qu'on peut analyser autrement ». Ces recettes miracles bien appliquées contribueront à réduire le taux élevé de divorces dans notre pays.

M. A. TRAORÉ

Cuisine

COMMENT PRÉPARER LES MEILLEURES PÂTES ?

Quand il s'agit de préparer de bonnes pâtes, il n'est plus question de faire n'importe quoi ! « A faire » ou « A ne pas faire », suivez les conseils des spécialistes !

À faire : Utiliser plus d'eau que vous n'en avez besoin

Pour chaque kilo de pâtes, vous devez compter quatre litres d'eau. Cette quantité d'eau peut sembler excessive mais les pâtes contiennent des tonnes d'amidon, et si elles sont cuites dans trop peu de liquide, elles vont adhérer les unes aux autres et se coller. D'ailleurs, si la surface de votre eau se charge en mousse et déborde, c'est le signe que vous n'avez pas utilisé suffisamment d'eau...

A ne pas faire : Ajouter de l'huile d'olive

Contrairement à la croyance populaire, cela ne sert à rien d'ajouter de l'huile d'olive directement dans l'eau de cuisson des pâtes. Certains pensent que cela empêchera les pâtes de coller, mais l'huile va seulement flotter à la surface de l'eau et être évacuée avec l'eau de cuisson une fois à la passoire. Pas vraiment utile, non ?

A faire : Ajouter du sel dans l'eau

Ajoutez une cuillère à soupe de sel de table à l'eau bouillante. Certains cuisiniers disent que l'eau idéale pour la cuisson des pâtes devrait être aussi salée que l'eau de mer. Cela améliore la saveur des pâtes en faisant ressortir davantage les subtilités de leur goût.

A ne pas faire : Suivre les indications sur l'emballage

Si vous voulez obtenir une cuisson adéquate, les temps suggérés sur l'emballage risquent de vous tromper. Au lieu de cela, arrêtez la cuisson trois minutes avant le temps indiqué et goûtez une pâte. Continuez cette opération jusqu'à obtenir la cuisson qui vous convient le mieux. Mais n'oubliez pas : les pâtes continuent à cuire même dans le plat une fois que vous avez versé une sauce dessus...

A faire : Réserver un pot d'eau de cuisson

Avant de jeter votre eau de cuisson, conservez une demi-tasse de cette eau. En effet, particulièrement riche en amidon, l'eau de cuisson des pâtes peut vous permettre de rattraper votre sauce, si elle est trop indigeste ou trop épaisse. Si vous avez tout jeté, vous pouvez reconstituer un mélange similaire : le quart d'une cuillère de fécule de maïs additionnée à une tasse d'eau, faites cuire l'ensemble une à deux minutes. Ajoutez à votre sauce trop liquide par petites quantités, selon votre goût...

A ne pas faire : Rincer les pâtes

Si vous avez déjà entendu dire qu'il fallait toujours rincer les pâtes, dites-vous que ce n'est pas vraiment utile. Qui plus est, cela a plus d'inconvénients que de bénéfices. En effet, rincer les pâtes les fait refroidir plus vite. Mais cela retire aussi l'amidon, ce qui empêche la sauce d'accrocher généreusement sur les pâtes...

Yahoo! Pour Elles

Comment inculquer de bonnes habitudes à nos enfants ?

Les enfants fonctionnent par habitude et par rituels. Donc si dès petits, on leur donne de bonnes habitudes, ils ne rechigneront pas à accomplir des tâches qu'ils verront comme normales et habituelles. Mais que faire, nous direz-vous avec des enfants qui ont été habitués à être servis comme des princes...

Et bien, ce n'est jamais trop tard pour commencer, il faudra juste beaucoup insister et revenir à la charge sans rien lâcher... "mets ton linge sale dans le panier", "range ta chambre" et "débarrasse la table" deviendront alors votre ritournelle préférée, mais cette chanson, vous la connaissez déjà par cœur alors... Et puis, vous leur rendez service :

- 1- en leur montrant que tout ne tombe pas tout cuit
- 2- en développant leur autonomie
- 3- en enseignant notamment aux garçons que l'ère de la fée du logis était révolue.

Soulager les bobos des chérubins

Doigt coincé et choc de l'ongle. Passer le doigt sous l'eau froide durant 5 minutes. En cas de lésion de l'ongle avec hématome : solution antiseptique. Laisser à l'air et surveiller ; la lésion doit s'améliorer dans les heures qui suivent. Pour évacuer la petite poche de sang, on peut la percer avec une aiguille stérile, ce qui permet de soulager la douleur plus rapidement.

Petite brûlure. Passer sous l'eau froide (15°C pendant 15-20 minutes), nettoyer et désinfecter (chlorhexidine), appliquer une crème antiseptique et cicatrisante (Flammazine, en couche épaisse), recouvrir d'un tulle gras et entourer d'un bandage.

Nez qui saigne. Comprimer la narine qui saigne pendant au moins 2-3 minutes ou appliquer un glaçon sur l'arête du nez.

Si les saignements durent, on peut introduire dans la narine qui saigne une compresse hémostatique type Coalgan, Bloxang. Ne pas renverser la tête de l'enfant en arrière pour arrêter le saignement car cela fait déglutir le sang.

Un parfum à prix tout doux pour les femmes

La féminité peut s'exprimer de bien des façons. Maquillage, vêtements, vernis et plus que tout le parfum mettent en avant les atouts de la femme.

Senteur boisée ou fraîche, tout est permis pour affirmer sa personnalité et dégager une fragrance féminine. Les hommes se retournent facilement sur une femme qui sent bon. Des souvenirs, des sentiments peuvent être ressentis au contact d'une senteur. Inutile de se procurer un seul parfum hors de prix. Varier les flacons et les senteurs différentes permet d'ajuster les senteurs à ses désirs.

Certaines proposent une gamme de parfum femme pas cher qui permet de jouer selon les saisons, son âge et ses humeurs. Pour plaire ou se sentir plus féminine, le parfum femme pas cher s'adapte à tous les budgets.

Les jeunes filles apprécieront les fragrances fruitées des eaux de toilette. Un tout petit budget permet alors de s'offrir ou de se faire offrir plusieurs flacons pour varier les plaisirs.

VOTRE HOROSCOPE DE LA SEMAINE DU 5 AU 11 JUILLET 2013

BELIER

21 mars au 20 avril

Cette semaine vous prendrez conscience que les crises sont parfois nécessaires, car elles permettent de prendre du recul et de mieux apprécier les choses simples. Avec Vénus dans votre ciel astral, vous pourrez consacrer un peu plus de temps à votre entourage proche, qui ne tardera pas à vous faire des réflexions. Alors, anticipez, et comblez vos absences au maximum !

TAUREAU

21 avril au 21 mai

Une semaine qui peut vous faire entrevoir la métamorphose nécessaire pour sortir de la crise actuelle. Evidemment, il est impératif de se remettre en question. En doutez-vous ? Vous pouvez prendre plaisir à négocier, à faire des affaires ou à spéculer, ce qui peut être avantageux pour vos finances.

GEMEAUX

22 mai au 21 juin

Vous pourriez faire de plus grands progrès, si vous arrêtez de vous laisser transporter par des sentiments personnels. Il est temps de faire la part des choses, ne laissez pas certaines questions personnelles interférer dans votre vie active. Des négociations pourraient être bloquées, par manque d'information. Alors concentrez vous, et faites des recherches !

CANCER

22 juin au 23 juillet

Il y aura des opportunités sociales à ne pas rater, surtout pour résoudre une situation financière qui pourrait s'aggraver. D'autres personnes seront dans la même situation que vous, alors ensemble vous pourriez organiser un événement social, qui améliorerait vos finances. Dans votre vie amoureuse, de nouveaux changements sont en cours, et devraient se faire ressentir, avant la fin du mois de Mars.

LION

24 juillet au 23 août

Vous pourriez passer plus de temps avec les personnes qui partagent vos intérêts professionnels cette semaine. Vous pourriez découvrir de nouvelles façons de prendre de l'avance. Vous aurez besoin de vous exprimer, même si cela n'a apparemment pas de valeur commerciale, on ne sait jamais.

VIERGE

24 août au 23 septembre

Cette semaine peut être l'aboutissement de ce que vous avez mis en place ces derniers temps pour avancer sur le plan social ou professionnel. Sachez-vous mettre en avant ! De plus, vous êtes le plus souvent en bonne forme, optimiste et efficace. Profitez-en pour donner un coup d'accélérateur à vos projets, à peaufiner vos créations ou à optimiser vos compétences.

BALANCE

24 septembre au 23 octobre

Comme Mercure vous donne une certaine maîtrise, vous pouvez réussir à imposer vos idées dans le cadre de votre travail, à faire aisément passer l'information ou les directives. Néanmoins, votre état d'esprit est peu enclin à la communication et vos démarches professionnelles risquent de se compliquer à l'extrême. Si vous travaillez dans le commerce, ne signez rien d'important.

SCORPION

24 octobre au 22 novembre

Voilà l'occasion de faire valoir vos compétences ou de parvenir à vos objectifs. Si vous savez comment vous y prendre, vous pouvez obtenir une certaine reconnaissance sociale. Cependant votre moral est à la baisse. Ne vous inquiétez donc pas, cette ambiance astrale ne dure que quelques jours, aussi relativisez les problèmes rencontrés, ils se résoudront d'eux-mêmes.

SAGITTAIRE

23 novembre au 21 décembre

Avec la dissonance persistante de Pluton, votre aura pâlit et vous perdez parfois confiance en vous, et en vos réelles capacités. Sachez lâcher prise s'il le faut en faisant preuve d'humilité, même si cela vous semble douloureux.

CAPRICORNE

22 décembre au 20 janvier

Cette semaine peut être consacrée à des contacts ou une collaboration avec les pays étrangers. Osez voir les choses en grand, dans la mesure où la conjoncture le permet... Toutefois, votre moral est à la baisse. Vous avez tendance à compliquer les choses ou à voir tout en noir. Sachez discerner ce qui vous mine ainsi : l'ambiance au foyer ou celle du bureau ? Décontractez-vous et pratiquez la pensée positive.

VERSEAU

21 janvier au 19 février

Une semaine où la tentation est grande d'entretenir le mystère ou le secret autour de vous. Au-delà de l'effet de suspense, ne vaut-il pas mieux être le plus clair possible ? De plus, rien ne semble altérer votre joie de vivre, votre confiance en la vie. Vos amis le ressentent et vous soutiennent.

POISSONS

20 février au 20 mars

Des complications relationnelles avec les représentants de l'autorité sont mises en évidence, et une différence d'opinion pourrait vous mettre dans l'embarras. Vous serez dans l'obligation de gérer votre état émotionnel. Il sera important surtout concernant la situation financière. Alors, gardez la tête sur les épaules et soyez pragmatique !

AGENDA CULTUREL DE LA SEMAINE

VENDREDI 5 JUILLET

21h : Humour et comédie : « Lafia show » prestations des humoristes comme Yôrô, Zoulou, Petit Madou, Nazy, Ashmy, Docteur, Petit Guimba N°2, Paracetamol, Traoré, Diarra, Bingui, Diamounténé et Maïga
Lieu : Manège de Lafiabougou, round point Kôda
22h : Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre
Lieu : Jardin du Tempo night club
22h : Musique : prestation de Saramba Kouyaté, accompagnée par un groupe de sabar
Lieu : Espace culturel Berey à Kalabancoro
22h : Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre
Lieu : Jardin du Tempo night club
22h : Musique : concert live de la star Minata Kouyaté, accompagné par son groupe
Lieu : Espace culturel « Radio Libre » à Niamacoro, Cité UNICEF
18h 30 : Animation musicale de piano-bar avec un jeune orchestre
23h Night-club avec une variété musicale et Dj
Lieu : Le Soul train (ex-Batama) à Baco - Djicoroni ACI
20h : Animation musicale : variété musicale avec Dj ou orchestre
Lieu : Espace culturel Savana, route de Koulikoro
21h : Animation musicale : variété musicale avec Dj ou orchestre
Lieu : Espace culturel Diplomate, route de Koulikoro

SAMEDI 6 JUILLET

21h : Musique : concert d'hommage à MBD-Production de Baye Boucar Diarra, avec de nombreux artistes musicien, cantatrice et instrumentistes
Lieu : Salle Bazoumana Sissko du Palais de la culture
21h : Musique : prestation en live de Oumar Konta et l'orchestre « Malikan »
Lieu : L'Hôtel Rivera à Sébéninkoro
22h : Musique : concert live de Ben Zabo, accompagné par le groupe « Soul train band » de Ticken Jah Fakoli
Lieu : Espace culturel « Radio Libre » à Niamacoro, Cité UNICEF
22h : Musique : prestation de la reggae woman Sista mam et son groupe « Hakilima- roots », avec de la salsa, de la rumba, blues musique africaine et bien sûr du reggae
Lieu : Espace culture « Pili-pili Hakilima » à l'Hippodrome
22h : Musique : prestation de Mbouillé Koïté et son orchestre

Lieu : Espace culturel Berey à Kalabancoro
20h : Animation musicale : variété musicale avec Dj ou orchestre

DIMANCHE 7 JUILLET

20h : Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre
Lieu : Jardin du Tempo night club
22h : Musique : concert live de l'orchestre du jeune artiste Ben Zabo Soul train band de Ticken Jah Fakoli
Lieu : Espace culturel « Radio Libre » à Niamacoro, Cité
20h : Animation musicale : variété musicale avec Dj ou orchestre
Lieu : Espace culturel Savana, route de Koulikoro
21h : Animation musicale : variété musicale avec Dj ou orchestre
Lieu : Espace culturel Diplomate, route de Koulikoro

JEUDI 11 JUILLET

22h : Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre
Lieu : Jardin du Tempo night club
22h : Musique : concert live

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
LESSOR
 Quotidien, Hebdomadaire, Magazine, Tiercé
 Square Patrice Lumumba
 Bp:141 - Bamako - MALI
 20 22 36 83 / 20 22 57 67
 Télécopieur : 20 23 43 74
 E-mail : amap@afribonemalinet
 Site : www.essor.ml
www.facebook.com/journal.essor
www.twitter.com/@L_ESSOR
Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur de publication : S. DRABO
 Directeur de la rédaction : O. MAÏGA
 Rédacteur en chef : S. TOGOLA

Imprimerie AMAP : 20 22 57 67
 Petites annonces : 20 22 36 83
 Publicité : 20 22 57 67 - 20 23 91 43
 Administration et abonnements : 20 22 57 67
 Impression : Imprimerie AMAP

Météo

TEMPÉRATURES ET PHÉNOMÈNES DU 03/07/2013				TEMPS PRÉVUS POUR LE 05/07/2013			
Stations	TN	TX	HP	TN	TX	HP	
TESSALIT	XX	XX		KENIEBA	33	23	4
KIDAL	XX	XX		BAMAKO-V	XX	XX	
TOMBOUCTOU	XX	XX		BAMAKO-S	31	22	.
GAO	XX	XX		KOUTIALA	37	22	1
NIORO	37	20	15	BOUGOUNI	34	22	.
NARA	30	21	8	SIKASSO	33	20	.
YELIMANE	36	23	16	SOTUBA	XX	XX	
HOMBORI	XX	XX		KATIBOUGOU	XX	XX	
MENAKA	XX	XX		MAHINA	XX	XX	
KAYES	35	23	17	N'TARLA	XX	XX	
MOPTI	39	24	1	DIDIENI	30	22	5
KITA	33	23	3	DIOILA	32	21	.
SEGOU	34	24	.	SELINGUE	XX	XX	
SAN	39	25	.	BOUREM	XX	XX	

SOLEIL (HEURES DE LEVER) COUCHER
 KAYES 06 21 19 18
 KOULIKORO 06 08 18 59
 SIKASSO 06 04 18 50
 SEGOU 06 02 18 56
 MOPTI 05 52 18 49
 GAO 05 43 18 49
 TOMBOUCTOU 05 33 18 37
 BAMAKO 06 11 19 01
 KIDAL 05 23 18 35

SOLEIL **PEU NUAGEUX**
TRES NUAGEUX AVEC PLUIE
ORAGE **POUSSIERE** **NUAGEUX**

Le ciel sera nuageux à couvert, avec des vents de Sud-ouest faibles à modérés sur toutes les régions à l'exception du Nord de Tombouctou où elle sera de Nord-est, modérés à forts. Des activités pluvio-orageuses pourront intervenir sur les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti, Tombouctou, Kidal et l'est de Sékou. La visibilité sera légèrement affectée par la poussière dans le Nord des régions de Tombouctou et Kidal, ailleurs elle sera bonne.

Les températures maximales prévues pour la journée sont : 41°C à Kidal; 39°C à Tombouctou; 38°C à Gao; 36°C à Sékou et à Mopti; 35°C à Kayes; 33°C à Koulikoro; et 32°C à Sikasso. Et les minimales: 21°C à Koulikoro et à Sikasso; 22°C à Kayes; 24°C à Sékou; 25°C à Mopti; 26°C à Tombouctou et à Gao; et 27°C à Kidal.

LE JEU DES DIX ERREURS



1. Un doigt de la main. 2. Le col de la chemise. 3. Une image sur la page droite. 4. Le cou de la dame. 5. Le poteau à gauche. 6. Les bulles de la pensée. 7. Les noms Réviser et Rélire. 8. Les mots Retenue et Attendue. 9. Les mots Session et Section. 10. La montre au bras.

LES MOTS CROISÉS DE MODIA

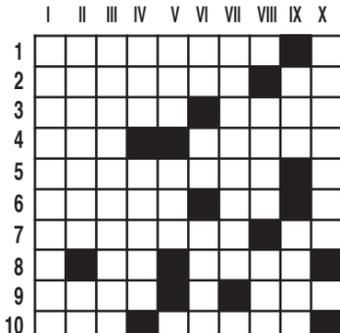
HORIZONTALEMENT

- Oreille (arg).
- Tromper. Grec.
- Qui concerne les brebis. Dans lobes.
- Propre. Partie antérieure d'un projectile.
- De tel délire repose sur des thèmes d'expression du moi.
- Rendue légère. Fin d'infinitif.
- Vit en Europe. Cube.
- Connu. Vieille.
- Otes en désordre. Divinité.
- Etre en tant qu'il existe.

VERTICALEMENT

- Distance angulaire d'un astre au soleil pour un observateur.
- Qui n'ont pas d'indulgence. En matière de.
- Musicien.
- Orne sans fin. Titre.
- Aurochs. Diplôme.
- Note. Directions opposées. Ce n'est pas le jour.
- Intoxiquées.
- Monnaie. Se dit à Berlin.
- Programme sanitaire. Dans la bouche.
- Sourire d'enfant.

PROBLEME N° 8281



SOLUTION N° 8280

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	T	E	L	E	A	P	O	D	E	
2	A	V	E	N	E	M	E	N	T	
3	B	E	U	R	R	E	S	T	E	
4	A	N	O	S	T	A	N			
5	G	E	L	V	I	N	G	T		
6	I	M	M	O	B	I	L	I	T	E
7	S	E	I	N	R	E	S	R		
8	M	N	S	I	E	N	A	R		
9	E	T	A	B	E	C	A	N	E	
10	S	U	E	S	E	N	S	E		

d'actualité

Ligne Arbitre et sentinelle

En déposant le président Mohamed Morsi, l'armée égyptienne est montée en première ligne pour ouvrir une phase de transition difficile, avec le soutien d'une grande partie de l'opinion et de personnalités politiques et religieuses.

Dans la foulée de la chute du président l'armée a annoncé une "feuille de route" comprenant une élection présidentielle anticipée et de nouvelles législatives à des dates indéterminées, ainsi que la suspension de la Constitution. Hier matin, le civil qu'elle a choisi comme président intérimaire - Adly Mansour, un quasi-inconnu - a prêté serment sans que l'on connaisse précisément ses pouvoirs.

Avec sa photo à la une de toute la presse, le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Sissi, 58 ans, fait figure de nouvel homme fort du pays, même s'il ne s'est attribué aucune nouvelle fonction. L'armée a assuré un intérim de 16 mois à la tête du pays après la chute de Hosni Moubarak en février 2011, sous la direction du Conseil suprême des forces armées (CSFA) dirigé par un maréchal septuagénaire, Hussein Tantaoui. Elle entend néanmoins ne pas copier les schémas de cette période mouvementée qui a laissé un mauvais souvenir aux Égyptiens de tous bords, et aux militaires eux-mêmes. Le général Sissi a quant à lui pris soin d'associer à l'annonce de sa feuille de route des personnalités comme Mohammed ElBaradei, chef de file de l'opposition à Morsi, aux fermes convictions démocratiques. Il a également obtenu la caution des deux plus hautes autorités religieuses du pays, le grand imam de l'institution sunnite d'al-Azhar, cheikh Ahmed al-Tayyeb, et le patriarche copte orthodoxe Tawadros II.

La confrontation engagée par l'armée avec les Frères musulmans risque par ailleurs de prolonger le climat de tensions et de violences qui mine l'Égypte et pèse lourdement sur son économie. "Le départ forcé du premier président civil et démocratiquement élu du pays risque d'envoyer aux islamistes le message qu'ils n'ont pas leur place dans le système politique", écrit l'International Crisis Group.

L'ICG met en garde contre le risque de "provoquer une réaction de violence et même de résistance désespérée de la part des partisans de Morsi".

La destitution de Morsi, même si elle ne serait compatible avec la démocratie dans le contexte égyptien, traduit la volonté de l'armée de sauver le pays des Pharos qui était au bord d'un gouffre. Morsi, dont le régime était affaibli par des défections, est resté sourd aux aspirations des masses populaires, en faisant fi de l'ultimatum de l'armée.

Le général Abdel Fattah al-Sissi, avait déclaré qu'il est "du devoir national et moral de l'armée d'intervenir pour empêcher les violences confessionnelles ou l'effondrement des institutions de l'État".

L'armée tient depuis la chute de la monarchie en 1952 une place importante dans le système égyptien, même si elle a souvent préféré agir en coulisses. Elle a fourni à l'Égypte tous ses présidents - Mohamed Naguib, Gamal Abdel Nasser, Anouar al-Sadate, Hosni Moubarak - jusqu'à l'élection de Morsi, un civil, ingénieur de formation.

B. M. SISSOKO

Égypte : ADLY MANSOUR, LE "GARANT DES INTÉRÊTS DU PEUPLE"

Le président intérimaire a prêté serment et bénéficie du soutien d'une communauté internationale embarrassée par la destitution de Mohamed Morsi

Les principaux dirigeants des Frères musulmans ont été arrêtés au lendemain d'un coup d'État militaire qui a renversé l'islamiste Mohamed Morsi, premier président égyptien élu démocratiquement, remplacé hier pour une période intérimaire par un magistrat peu connu.

Adly Mansour, président de la Haute cour constitutionnelle, a promis de "protéger le système républicain" et d'être le "garant des intérêts du peuple" dans une brève allocution. Il a aussi rendu hommage à l'armée, "conscience de la nation" et à la presse "libre et courageuse".

La chute de Morsi, issu des Frères musulmans et élu en juin 2012 lors de la première présidentielle libre de l'histoire du pays, met un terme à un an de pouvoir islamiste marqué par des crises à répétition et une forte contestation populaire. Elle ouvre aussi la voie à une délicate transition dans le plus peuplé des pays arabes, où l'armée a lancé une vaste opération contre les Frères musulmans, accusés par leurs détracteurs de vouloir instaurer un régime autoritaire à leur profit.

Morsi et sa garde rapprochée sont détenus par l'armée. Le Guide suprême de la confrérie Mohamed Badie a été arrêté pour "incitation au meurtre de manifestants", son numéro 2 Khairat al-Chater est sous le coup d'un mandat d'arrêt, et le chef du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), vitrine politique du mouvement islamiste, Saad el-Katatni a également été arrêté.

Un haut responsable de l'armée a confirmé la détention "de façon préventive" de Morsi, laissant entendre qu'il pourrait être poursuivi, alors que la justice le convoque lundi à un interrogatoire pour "insulte à l'institution judiciaire" et que d'autres charges pourraient être retenues contre lui.

Les Frères musulmans ont réagi en dénonçant un "État policier", et les islamistes ont appelé à manifester en masse et "pacifiquement" pour un "vendredi du refus", faisant craindre un nouveau bras de fer.

La mise à l'écart d'un président démocratiquement élu par l'armée, qui a aussi suspendu la Constitution pour une période transitoire non précisée, a créé un certain embarras à l'étranger et suscité des réactions contrastées.

Si toutes les capitales ont évité de parler de "coup d'État", le président américain Barack Obama a appelé à réexaminer l'importante aide militaire à l'Égypte, la Russie a exhorté les camps rivaux à "la retenue" et l'Europe a insisté sur la tenue rapide d'une présidentielle.

Berlin a dénoncé "un échec majeur pour la démocratie en Égypte", tandis que Londres, tout en disant "ne pas soutenir les interventions militaires", s'est dit prêt à coopérer avec les nouvelles autorités. L'ONU a demandé la mise en place d'un gouvernement civil le plus vite possible.

En Israël, le gouvernement restait largement silencieux sur la crise dans le premier pays



Adly Mansour

arabe avec qui il a signé la paix, en 1979. "C'est un problème intérieur égyptien", a seulement déclaré le ministre des Transports Israël Katz. Mais, selon un responsable anonyme, "la situation actuelle envoie des ondes de choc dans tout le monde arabe, d'où une certaine inquiétude en Israël".

Côté palestinien, le président Mahmoud Abbas a félicité le nouveau président égyptien "dans cette phase transitoire" et a "rendu hommage au rôle joué par les forces armées pour empêcher (l'Égypte) de basculer vers un destin inconnu".

Mansour a reçu des félicitations de plusieurs dirigeants arabes en tête desquels l'Arabie Saoudite, mais la Turquie a jugé antidémocratique le renversement de M. Morsi. Les célébrations des anti-Morsi, notamment sur la place Tahrir au Caire, rappelaient celles observées lors de la chute de Hosni Moubarak en février 2011, dans le sillage du Printemps arabe lancé en Tunisie. Le président tunisien Moncef Marzouki, dont le pays est dirigé par un gouvernement islamiste, a estimé qu'il n'y avait

pas de risque de contagion, appelant toutefois à faire "attention" aux attentes du peuple.

Les événements se sont précipités depuis des manifestations sans précédent dimanche, émaillées de violences meurtrières, contre Morsi. Après l'expiration d'un ultimatum de 48 heures lancé lundi par l'armée, et face

à la persistance du président à rester au pouvoir, c'est son ministre de la Défense et chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Sissi, nouvel homme fort du pays, qui a annoncé sa mise à l'écart. Les forces de sécurité l'ont ensuite arrêté et emmené au siège du ministère de la Défense, après la diffusion d'un enregistrement vidéo dans lequel M. Morsi, premier président civil et islamiste du pays, s'est redit "le président élu d'Égypte".

Les consultations pour la formation d'un gouvernement "doté des pleins pouvoirs" qui sera dirigé par Mansour, ont commencé, selon l'opposant Amr Moussa.

Morsi était accusé de tous les maux du pays - administrations corrompues, dysfonctionnements économiques, tensions confessionnelles - par ses adversaires qui voyaient en lui un apparatchik islamiste inexpérimenté, cherchant à placer ses partisans dans tous les rouages du pays et à restaurer, sous un habillage idéologique différent, le système autoritaire d'autrefois. Ses partisans, eux soulignent que les problèmes auxquels il faisait face ne datent pas de son arrivée et ont eux aussi manifesté massivement pour le soutenir.

L'UA EN CONCLAVE AUJOURD'HUI

L'Union africaine se réunira aujourd'hui à Addis Abeba pour discuter de la situation en Égypte après la destitution du président égyptien Mohamed Morsi et sans doute décider de suspendre l'Égypte jusqu'à ce que l'ordre constitutionnel y soit rétabli. "Une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA sur l'Égypte se tiendra demain à 10H00" (07H00 GMT) au siège de l'organisation, a annoncé le service de communication du CPS, sans autre détail.

L'ordre du jour précis n'a pas été dévoilé, mais l'UA a pour politique constante de suspendre tout État-membre théâtre d'un "changement institutionnel de pouvoir".

La Centrafrique a ainsi été suspendue en mars dernier après le renversement du président Bozizé par les rebelles de la coalition Séléka. Deux autres pays - Madagascar depuis le renversement du président Marc Ravalomanana en 2009 et la Guinée-Bissau depuis le coup d'État militaire d'avril 2012 - sont également suspendus de l'UA.

Les pays suspendus sont généralement réintégrés lors du retour à l'ordre constitutionnel.

Le Mali, suspendu après le putsch de mars 2012, a été réintégré en octobre, sans attendre le rétablissement de l'ordre constitutionnel, mais après que la junte eut rendu le pouvoir à des autorités civiles de transition et alors que le nord du pays était passé sous le contrôle de groupes armés islamistes. Une élection présidentielle est prévue le 28 juillet dans notre pays.

L'islamiste Mohamed Morsi, élu président en juin 2012, a été déposé mercredi soir par l'armée de son pays, puis arrêté, après une semaine de manifestations populaires massives. Les militaires ont désigné le président de la Haute cour constitutionnelle, Adly Mansour, pour occuper le poste de président par intérim.

Dès mercredi soir, Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'UA, l'organe exécutif de l'organisation panafricaine, avait rappelé la "position de principe de l'UA concernant les changements anticonstitutionnel de gouvernement" et souligné "la nécessité pour tous les acteurs égyptiens d'œuvrer au règlement de la crise actuelle par le dialogue".

Fête de l'indépendance des États-Unis : BARACK OBAMA LOUE LES EFFORTS DES SOLDATS AMÉRICAINS



Le président Obama visitant des troupes en Afghanistan

Le président Barack Obama a remercié hier, jour de la fête de l'Indépendance américaine, les soldats américains grâce à qui des pays désormais "vivent en paix". Il a rappelé qu'il y a 237 ans, les premiers colons d'Amérique déclaraient leur indépendance de la Grande-Bretagne et se lançaient dans une révolution pour l'obtenir, une action audacieuse "presque impensable" et à laquelle peu croyaient. "Mais pour la première fois, l'Amérique a montré à ceux qui doutaient qu'ils avaient tort", a déclaré Obama dans un discours hebdomadaire diffusé sur les radios. L'Amérique est "un défenseur mondial de la paix et de la liberté", a-t-il ajouté.

Il a remercié les militaires américains pour avoir défendu leur pays chez eux et combattu à l'étranger (Afghanistan, Irak...) pour le bien du monde. "Des gens aux quatre coins du monde vivent en paix aujourd'hui, libres d'écrire leur propre avenir, grâce à vous", a affirmé le président.

Huit mois après l'ouragan Sandy, la statue de la Liberté a rouvert hier à New York juste à temps pour la fête nationale

américaine, pour la plus grande joie de milliers de touristes.

Certains s'étaient levés à l'aube pour être sûrs d'être les premiers à venir saluer "Lady Liberty", l'un des monuments les plus connus au monde, sur sa petite île au sud de Manhattan. Tambours et joueurs de fifres, discours, drapeaux américains et tee-shirts patriotiques étaient de la fête, en cette journée commémorant la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776. La statue de la Liberté accueille normalement chaque année plus de 3,5 millions de visiteurs. Elle avait généré en 2011 une activité économique de 174 millions de dollars.

Des milliers d'Américains, dans les rues ou sur internet, ont manifesté hier pour protester contre le programme d'"espionnage anticonstitutionnel" de l'agence de renseignement NSA, ont indiqué les organisateurs. La mobilisation, lancée par le mouvement "Restore the Fourth" ("Restaurer le quatrième amendement" de la Constitution), entend "sensibiliser et appeler à l'action politique contre l'espionnage anticonstitutionnel du gouvernement américain".

France : LES COMPTES DE CAMPAGNE NICOLAS SARKOZY INVALIDÉS

Le Conseil constitutionnel a rejeté hier les comptes de la campagne 2012 de Nicolas Sarkozy, un coup dur pour l'ex-président français qui a annoncé sa démission de l'institution pour "reprenre sa liberté de parole" alors que les conjectures sur son retour politique vont bon train. Membre de droit du Conseil en tant qu'ancien président, M. Sarkozy a annoncé sa démission de cette juridiction afin "de retrouver sa liberté de parole" devant "la gravité de la situation et les conséquences qui en résultent pour l'opposition et pour la démocratie". La décision du Conseil constitutionnel prive l'ex-candidat du remboursement par l'État de quelque dix millions d'euros de frais de campagne et risque d'aggraver la situation financière, déjà mauvaise, de son parti UMP (Union pour un mouvement populaire, droite), qui a fait savoir qu'il examinerait la semaine prochaine "toutes ses conséquences". L'ancien Premier ministre, François Fillon, qui pourrait affronter Nicolas Sarkozy à la primaire qu'organisera la droite en 2016 pour désigner son candidat à la présidentielle de 2017, a d'ores et déjà demandé à l'UMP de prendre à sa charge les frais du candidat non remboursés. Et le patron du parti, Jean-François Copé, a annoncé le lancement "dès lundi, d'une grande souscription nationale".

C'est la première fois qu'un candidat accédant au second tour d'une élection présidentielle voit son compte de campagne rejeté. Nicolas Sarkozy était jusqu'à hier membre de droit du Conseil constitutionnel, comme les autres ex-présidents Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac (qui n'y siège plus), même s'il ne participait guère aux travaux. La juridiction suprême, marquant sa détermination de ne pas entrer dans un conflit d'intérêt, a tenu à faire savoir qu'elle avait siégé en présence des seuls membres nommés du Conseil, à l'exclusion de tout membre de droit. Dans un communiqué, le Conseil constitutionnel a jugé que "c'est à bon droit que la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a rejeté le compte de campagne de Sarkozy" le 19 décembre 2012, pour un dépassement de 2,1% du plafond de dépenses.

Mali-UE : À L'HEURE DE LA CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS

Notre pays vient de recevoir un premier décaissement d'environ 59 milliards Fcfa au titre de l'appui budgétaire promis par l'Union européenne, lors de la Conférence des bailleurs de fonds à Bruxelles

Les partenaires techniques et financiers continuent à se mobiliser pour la relance économique et le développement de notre pays. Après le succès de la conférence des donateurs à Bruxelles le 15 mai dernier et les importantes promesses faites des partenaires techniques et financiers à travers la coopération bilatérale et multilatérale, l'heure est à la concrétisation des engagements.

Après, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, il y a deux semaines à travers le financement du programme sélectif d'appui au redressement post-conflit et de soutien des objectifs de développement à long terme à hauteur de près de 28 milliards Fcfa, c'est au tour l'Union européenne de mobiliser un important fonds de 90 millions

d'euro soit environ 59 milliards Fcfa.

La signature de cet accord de convention est intervenue hier, entre le gouvernement à travers le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiéman Coulibaly et le chargé des affaires de l'Union européenne, Bertrand Soret. C'était en présence des membres du gouvernement, des diplomates de l'Union européenne et des représentants des partenaires techniques et financiers de notre pays. Cette signature de convention intervient juste 50 jours après la conférence des bailleurs de fonds de Bruxelles au cours de laquelle l'UE avait décidé d'allouer à notre pays 520 millions d'euros (341 milliards Fcfa) dont 220 millions d'euros (Plus de 144 milliards Fcfa) sous forme

d'appui budgétaire. C'est un premier décaissement de 90 millions d'Euro (environ 59 milliards de Fcfa) que notre pays vient de recevoir. Cet appui budgétaire entre donc dans le cadre du contrat d'appui pour la consolidation de notre pays qui est un instrument conçu avec l'objectif de soutenir le processus de transition en garantissant au gouvernement des moyens budgétaires additionnels dans un contexte post crise, marqué par une situation économique difficile. Il s'agit surtout d'un instrument conjoncturel, mais également axé sur les perspectives futures, en matière de reconstruction, de relance économique, d'amélioration de la gouvernance dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la corruption.

Pour le chargé des affaires de l'UE, cet appui vise à contribuer à une prévisibilité accrue des ressources étatiques, en étalant cet appui sur deux années de la transition qui correspondent au plan de relance présenté par les autorités maliennes à Bruxelles.

« Cet appui budgétaire repose

sur quatre critères fondamentaux : la mise en œuvre de la feuille de route notamment la poursuite des processus électoral et de réconciliation ; la stabilité macroéconomique, dans une optique de durabilité ; la poursuite des réformes en matière de gestion des finances publiques et la transparence budgétaire, symbole de crédibilité. Au delà, cet appui vise plusieurs secteurs clés, notamment la décentralisation avec objectif d'apporter des moyens importants pour la reconstruction et l'appui aux collectivités locales au nord, l'activité économique, l'accès à l'eau, la santé, la sécurité alimentaire, la justice etc. », a-t-il dit, tout en assurant l'engagement de l'UE à accompagner notre pays dans ses efforts de relance.

Tout en saluant les efforts de transparence et de bonne gestion du budget entrepris par le département des Finances depuis le début de la crise, Bertrand Soret a indiqué que l'UE prend acte du réaménagement gouvernemental du 21 juin et assure que ce remaniement n'est pas de nature à affecter la coopération entre son institution et notre pays.

« Mais en tant que contributeur au budget de l'Etat, le rôle de l'Union européenne est de rappe-

ler constamment son attachement à la bonne gouvernance et à l'amélioration constante de la gestion des finances publiques.

Ainsi, dans le cadre de ce soutien budgétaire, l'UE est attentive à ce que le budget de l'Etat soit orienté vers les besoins des populations. De même, qu'elle suive de près l'exécution du budget sur la base de la loi des finances rectifiée d'avril dernier.

Elle sera attentive à ce que ce budget respecte la réglementation en vigueur en particulier en ce qui concerne la passation de marchés en s'assurant qu'il n'y a pas d'utilisation abusive des procédures d'urgence », a insisté le diplomate. Il a indiqué que son institution démarrera prochainement un appui au mécanisme de contrôle de passation des marchés et des dépenses de l'Etat.

L'Union européenne honorera ses engagements envers notre pays a assuré Bertrand Soret. « Chacun doit respecter sa part du contrat pour le renouveau du Mali. Le Mali, il n'y a pas de doute est sur la bonne voie pour construire une nation unie et un environnement de paix propice au développement. De même, nous sommes persuadés que les élections du 28 juillet permettront d'ouvrir un nouveau chapitre pour

la démocratie malienne » a-t-il dit.

Le ministre des Affaires étrangères a ainsi remercié l'institution européenne pour son accompagnement et son soutien à notre pays au plus fort de la crise.

Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à travailler dans le rétablissement du fonctionnement normal de l'administration publique et la restauration des capacités de l'Etat à fournir des services sociaux de base, notamment la santé et l'éducation et l'appui à la création des conditions nécessaires à une reprise rapide de l'économie. Tiéman Coulibaly a réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre les efforts déjà entamés dans la bonne gestion des finances publiques et l'exécution correcte du budget d'Etat.

Cet important fonds, indiquera-t-il est d'une importance capitale pour notre pays pour relancer des actions de développement aussi bien économiques que sociales.

En marge de cette signature, l'UE et notre pays ont signé un accord de déploiement des 70 observateurs européens ainsi que des parlementaires européens pour superviser le processus et les opérations électorales.

D. DJIRÉ

Mali-AFD : UNE AIDE BUDGÉTAIRE DE PLUS DE 8 MILLIARDS FCFA



Signature des documents relatifs à la convention

En plus de son engagement militaire aux côtés de notre pays pour bouter les terroristes et autres bandits armés hors de nos frontières, la France participe activement à la relance économique de notre pays. Elle a confirmé cette adhésion à la politique de relance économique mise en place par le gouvernement de transition, à travers la signature hier d'une convention d'aide budgétaire entre notre pays et l'Agence française de développement (AFD).

Le document de l'accord de financement a été paraphé au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale par le ministre Tiéman Coulibaly, l'ambassadeur de la France, Gilles Huberson et le directeur de l'Agence française de développement, Bruno Deprince. La cérémonie a enregistré la présence des ministres Mamadou Namory Traoré (Economie et Action humanitaire), Abdou Karim Konaté (Finances) et Moussa Sinko Coulibaly (Administration territoriale, Décentralisation et Aménagement du Territoire). C'était aussi en présence d'une forte délégation de la coopération française.

Par cette entente, l'AFD consent à notre pays une aide budgétaire d'un montant de 15 millions d'euros soit plus de 8 milliards Fcfa sous forme de subvention. Ce financement vient compléter les aides budgétaires importantes déjà accordées, au cours du premier semestre 2013, par plusieurs bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Cette somme sera destinée à hauteur de 10 millions d'euros soit 5,5 milliards Fcfa pour la subvention d'équilibre de l'Etat malien à la compagnie Energie du Mali

(EDM) et 5 millions d'euros, soit près de 3 milliards Fcfa pour la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire.

Pour l'ambassadeur de France cette aide vise à soutenir les besoins de trésorerie auxquels notre pays est confronté et doit actuellement faire face rapidement. « Ces fonds sont répartis sur deux priorités du gouvernement notamment la subvention d'équilibre de l'Etat malien à la compagnie Energie du Mali et la reconstitution du stocks de sécurité alimentaire national.

Cet appui de la France à l'égard du Mali est un témoignage supplémentaire du soutien qu'elle entend lui apporter dans une période cruciale dans l'histoire de la nation malienne. La France a été avec le Mali le 11 janvier pour chasser les terroristes, la France est et restera à côté du Mali pour gagner la paix et le développement », a indiqué Gilles Huberson. Il a rappelé les différentes actions entreprises par la France pour soutenir notre pays dans le cadre de la relance de son développement.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a remercié la France de sa sollicitude à accompagner notre pays pendant cette période particulière. Tiéman Coulibaly a rendu un hommage spécial à France pour son assistance militaire et financière maintenant et surtout pour son accompagnement constant dans la mobilisation des partenaires en faveur de notre pays. Il a rappelé toute l'importance de ce financement pour les secteurs bénéficiaires et promis une gestion transparente de ce fonds.

D. D.

Accès à l'eau potable : LE POIDS DES MAUVAISES PRATIQUES

Les travaux de l'atelier sous-régional sur « l'intégrité dans le secteur de l'eau » ont pris fin il y a une semaine sur une bonne note. C'est du moins l'avis général des participants à cette rencontre d'échanges et d'expertises organisée à Ouagadougou par le Réseau pour l'intégrité dans le domaine de l'eau (WIN).

La délégation malienne qui a pris part à la rencontre était composée des responsables de la Direction nationale de l'hydraulique (DNH), de l'Assainissement et du Contrôle des pollutions et des nuisances (DNACPN), de la Commission de régulation de l'énergie et de l'eau (CREE), des Sociétés maliennes de patrimoine de l'eau potable (SOMAPEP) et de gestion de l'eau potable (SOMAGEP), de l'Union nationale des exploitants d'adduction d'eau potables (UNEEAP), de la Coordination des groupements intervenants dans l'assainissement au Mali (COGIAM) et du Réseau des journalistes pour la promotion l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement (RJEPA).

La cérémonie de clôture qui s'est déroulée à l'hôtel Palm Beach était présidée par Dam Mogbanté, le secrétaire exécutif du partenariat mondial de l'eau pour l'Afrique de l'ouest (GWP/AO) en présence de Mme Françoise N'Doumé, chargée de programme de renforcement des capacités à WIN.

La rencontre a, durant cinq jours, plâché sur les systèmes et mécanismes de corruption et de malversation qui plombe la promotion de l'accès à l'eau dans notre sous-région. Venus du Burkina Faso, du Mali et du Niger, les participants ont analysé les approches et les méthodes de corruption dans le secteur de l'eau. Ils ont également appris du concept de l'intégrité et de l'éthique en matière de conduite des politiques et stratégies de promotion de l'accès à l'eau.

L'objectif était d'amener les participants à une meilleure appréhension de ces concepts et à réfléchir à leur éradication.

« C'est une rencontre qui a été très utile. Car, elle nous a permis d'appréhender pas mal de chose sur l'intégrité et la corruption dans le secteur. Personnellement, je doutais réellement du rapport entre ces deux concepts avec les politiques d'accès à l'eau potable. Mais après ces cinq jours d'atelier, j'avoue que mes visions ont changé », se félicite Mme Roukiatou Ouédraogo, représentante d'une ONG au Burkina Faso.

Son avis n'est pas isolé. Car nombreux sont les participants à cette rencontre qui attestent de la nécessité des renforcements des capacités des acteurs dans le domaine de l'eau. Si la corruption semble être l'un des maux qui minent le domaine de l'eau, il n'en demeure pas moins qu'elle se manifeste sous plusieurs formes : pot de vins, abus de faiblesse, influence politique et culturelle, clientélisme, entorse aux réglementations et aux législations, etc. « Il faut que cela change si nous voulons réellement donner à une chance à l'accès à l'eau potable dans nos différents pays. Les politiques dans le domaine doivent s'inscrire sur les données concrètes et fiables et non sur les considérations personnelles qui font que l'on n'atteint jamais les résultats que l'on veut. Voilà tout le problème dans notre sous-région », analyse Ousmane Amadou, un participant nigérien.

Certes les énergies sont mobilisées en faveur de l'accès à l'eau dans la sous-région. Dans plusieurs pays, l'eau est considérée comme un droit élémentaire. Si au Burkina Faso, cette disposition législative est consacrée dans les lois réglementaires du pays, par contre au Niger et dans notre pays au Mali, c'est la loi fondamentale même qui inscrit l'accès à l'eau parmi les droits élémentaires. Cependant le droit à l'accès à l'eau n'exclut pas le devoir citoyen. Si l'eau est considérée comme un droit, donc gratuit, par contre le service d'accès à l'eau demeure payant. Qui doit payer ? La confusion, à ce

niveau, est la même dans nos différents pays.

« Le problème c'est que le droit à l'accès à l'eau relève d'une incompréhension de la loi. Alors si le droit est incomplet, il peut prêter à confusion. Chacun l'interprète en sa faveur. L'eau est une ressource dont le traitement requiert des investissements. Donc, il faut une participation des citoyens pour assurer la pérennité des infrastructures hydriques », indique Jérémie Bambara, l'un des animateurs de l'atelier. Le défi qui se pose maintenant est de savoir comment réduire au minimum l'impact de la corruption sur le secteur. A ce propos, l'accent a été mis sur le rôle central que la presse doit jouer.

Le secrétaire exécutif de GWP/AO, Dam Mogbanté et la chargée de programme de renforcement des capacités au WIN, Mme Françoise N'Doumé se sont félicités de la tenue de cet atelier qui, de leur point de vue, contribuera à rehausser la dynamique de lutte qui s'amorce dans la sous-région contre la corruption en matière de promotion de l'accès à l'eau potable. Ils ont, tour à tour, exhorté les participants à poursuivre la réflexion en vue de la continuité de ce processus dans les pays respectifs. « La problématique est réelle.

On estime que la corruption dans les pays en voie de développement en général augmente jusqu'à 30% le tarif de connexion d'un ménage à un réseau d'eau. Dans beaucoup de pays, près de la moitié de l'approvisionnement en eau est perdue en raison des fuites non contrôlées et des connexions illégales.

« Investir en bonne gouvernance dans le secteur de l'eau crée des emplois et avance l'agriculture, la santé, l'éducation et la protection de l'environnement. C'est un chemin direct vers le progrès. Mais trop souvent ce chemin est bloqué par le fléau », a relevé de son côté Mme Françoise N'Doumé.

L. DIARRA